

# VOIR DIRE

Au service de la population sourde du Québec depuis 1983

Numéro 130 • Mars - Avril 2005 • L'exemplaire 5\$  
Revue bimestrielle publiée en collaboration  
des associations de sourds du Québec

Jacques Vadeboncoeur ouvre une pourvoirie



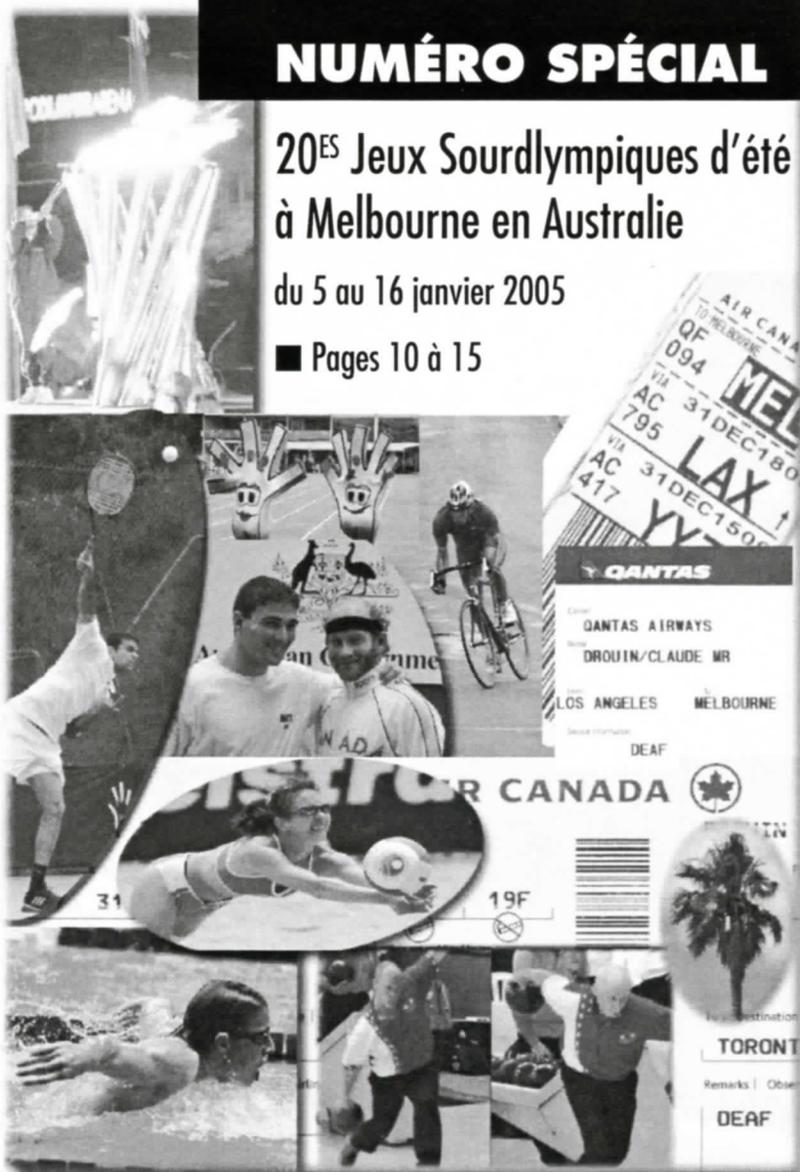
Le 22 janvier 2005 à Brownsburg-Chatham ■ Page 23

## NUMÉRO SPÉCIAL

### 20<sup>ES</sup> Jeux Sourdlympiques d'été à Melbourne en Australie

du 5 au 16 janvier 2005

■ Pages 10 à 15



## Assemblée de fondation

de  
l'Association  
des Sourds du  
Bas-Saint-Laurent,

12 mars 2005

à Rimouski

■ Page 4

## ÉQUIPE DE RÉDACTION

- **Arthur LeBlanc**  
*éditeur et rédacteur en chef*
- **Yvon Mantha**  
*éditeur-adjoint*
- **Élie Presseault**  
*éditorialiste*
- **Guylaine Boucher**  
*abonnement et comptabilité*
- **Monique Therrien**  
*Correctrice*
- **Claude Drouin**  
*infographe*
- **Alain Elmaleh, Guy Fredette, Yvon Mantha et Claude Drouin** : *photographes*
- **André Chevalier**  
*expédition*

## COLLABORATEURS :

- Jacinthe Auger            Jules Desrosiers
- Natalie Baril            Guy Fredette
- Martin Bergevin        Steven Grenier
- Gilles Boucher        Jacques Vadeboncoeur

COMPOSITION : Publications Voir Dire

IMPRESSION : SCRIBEC Limitée

ABONNEMENT : Canada : 25 \$ annuel  
Étranger : 35 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

## DÉPÔTS LÉGAUX :

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
No d'enregistrement : 002565  
ISSN 0826-4503

## Pour informations et abonnements :

C.P. 37  
Succursale Youville  
Montréal, Qc  
H2P 2V2

ATS\* et télécopieur : (514) 351-8372

\*Par l'entremise du Service Relais Bell 1 800 855-0511

Courriel : yvon.mantha@sympatico.ca

# Sommaire

Éditorial : De sourdes interprétations en conflit	3	Centre Notre-Dame de Fatima	16
Nouvelle association au Bas-Saint-Laurent	4	Le CAMO dévoile son cédérom	16
Fondation Surdit� et Communication	4	Une adoption, c'est comme un cadeau du ciel	17
Chronique immobili�re	5	Nouvelles du 3e �ge-Sourd	18
Service d'aide � l'emploi	5	Le gouvernement du Canada appuie la cr�ation du site Internet de la SCO	18
La parole est aux lecteurs : Plus que jamais, le bon moment	6 et 7	5e anniversaire de l'organisme Plein air en VTT des Sourds du Qu�bec	19
Nouvelles de l'APVSL	8	Nouvelles du CLSM	20
� ne pas manquer Expo-Sourd III	8	Nouvelles du Club Lions Montr�al-Villeray (Sourds)	21
Nouvelles du Regroupement des Sourds de la Capitale	9	Naissances, mariages et d�c�s	22
Centre d'aide en fran�ais �crit pour les sourds	9	Le SRB vous informe	22
Le Canada � Melbourne	10 � 15	Chasse et p�che	23

## Page couverture

**Photo de la gauche** : Inauguration officielle de la pourvoirie samedi le 22 janvier 2005   Brownsburg-Chatham. Lors de la traditionnelle coupe de ruban, nous remarquons sur la photo, quelques invit s sp ciaux dont la mairesse Lise Bourgault, Mme Claire Laurier de l'OPHQ et M. Daniel Forgues de la Fondation des Sourds du Qu bec, entour s de Jacques Vadeboncoeur, propri taire de la pourvoirie, au centre.

**Photo du bas** : Le 12 mars dernier   Rimouski, lors de l'assembl e de fondation de l'Association des Sourds du Bas-St-Laurent, un groupe de sourds et d'entendants se posent pour la post rit . *Premi re rang e de droite   gauche*: Cl ment Dub , Joan Alberta, Dionne, Marielle Fournier, Julien Vall e et Rose Pinault. *Deuxi me rang e de droite   gauche*: Daniel Proulx, Regis Morin, Christine Pelletier, Thierry Arnaud, Doris Brisson, Sonia Dub , Martine Dionne, Claudie Lepage et Ginette D'Astous (avec son mari).

**Photo de la droite** : Voici quelques photos prises lors des 20es Jeux Sourdlympiques qui se sont d roul s   Melbourne en Australie du 5 au 16 janvier dernier. Voyez   l'int rieur des pages un reportage photographique consacr  exclusivement sur les derniers jeux d' t .

**ERRATUM** : Dans le num ro 129 de janvier-f vrier,   la page 2, nous  crivions : « Marianne Turgeon, sourde dans la cinquantaine, vient de gagner un gros lot dans l' mission de la Poule aux Oeufs d'or. » Nous nous excusons de cette m prise aupr s de Mme Turgeon. Elle a actuellement 47 ans, elle n'est donc pas dans la cinquantaine. Nos excuses ! Yvon Mantha ■

## DATE D' CH ANCE DE LA PROCHAINE PARUTION :

Revue n  131 - 25 avril 2005; n  132 - 20 juin 2005; n  133 - 22 ao t 2005.



## Association des Sourds du Centre-du-Qu bec

C.P. 844, Victoriaville, Qc G6P 7W7

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 2004-2005

Jocelyn Lambert, *pr sident*  
Arthur Drouin, *vice-pr sident*  
Juliette Drouin, *secr taire*

Pierrette Groulx, *tr sori re*  
Nancy Paquet, *directrice*  
Pierre Gosselin, *directeur*

Roger Turcotte, *directeur*, Nicole Bourque, *directrice*  
Denis Berthiaume, *directeur*  
Carmen Raymond, *directrice Drummondville*

## Proth ses dentaires

Fabrication et r paration

Service en



Examen et consultation gratuits

1450, rue Jean-Talon Est • M tro Fabre • Face   l'h pital Jean-Talon



ATS : (514) 728-8833



Voix : (514) 728-8888

## Nidal A. Chakra, d.d.

Denturologiste



## De sourdes interprétations en conflit



Élie PRESSEAULT

Il y a quelques mois à peine (novembre-décembre), apparaissait au grand jour le conflit opposant les interprètes syndiqués à la partie patronale du SIVET. Les interprètes ont usé d'un moyen de pression précieux : un mandat de grève intermittent de cinq jours (ces cinq jours ne sont pas consécutifs). Le syndicat choisit certains jours précis, plus particulièrement en période de grand achalandage). À ce jour, la convention collective est échue depuis neuf ou dix mois. Les négociations traînent en longueur.

Nous sommes devant un litige où notre parti pris est susceptible d'altérer notre jugement. Il ne faut pas oublier que nous sommes les patrons dans ce dossier et, qu'en connaissance de cause, nous devons prendre à cœur les intérêts collectifs des personnes vivant avec une surdité, l'ensemble des organismes, y compris le SIVET, le SRIEQ, les autres services d'interprétation, et les interprètes, puisqu'ils n'ont pas d'association active en ce moment. Peu d'entre nous seront en mesure d'avoir un point de vue objectif et non teinté de tout conflit d'intérêt.

Nous faisons face à une première, c'est-à-dire une grève de la part des interprètes d'un OSBL qui offre de services d'interprétariat. Il y a eu deux journées de grève qui, somme toute, n'auront pas incité une seule personne vivant avec une surdité à formuler une plainte. Donc, il y a eu une certaine tolérance de la part des clients. Ne nous mettons toutefois pas la tête dans le sable. Je pense que la patience des clients a ses limites et qu'une troisième journée de grève, voire une cinquième, auront une plus grande portée. Soyons proactifs dans ce dossier et posons les actions que, normalement, nous poserions par principe.

Le conflit entre les deux parties, qui concerne la dynamique interne (ce qui arrive avec le règlement de la convention collective), ne nous concerne pas. Par contre, nous, les associations membres représentantes des intérêts des personnes vivant avec une surdité, nous sommes redevables d'une représentation de leurs revendications. Plaintes, pas plainte, les revendications demeurent et, dans le cas d'une obligation de service, je pense que la jurisprudence du cas Eldridge, qui accorde le droit aux personnes sourdes de recevoir des services d'interprétation en tout temps dans le réseau de santé au Canada, nous incite à agir proactivement.

Si la cour de juridiction fédérale a identifié une obligation de service de la part du réseau de santé envers les personnes vivant avec une surdité, pourquoi serions-nous exempts d'une certaine responsabilité collective ? Si, par nos revendications, nous en sommes venus à faire entendre justice, pourquoi ne l'appliquerions-nous pas jusqu'au bout ? Conflit, pas conflit, comme dans le cas des grèves des médecins généralistes, il y a une certaine obligation de service, qu'on nomme justement services essentiels. Si les personnes sourdes ont revendiqué un droit et ont obtenu de la justice une obligation de service du système de santé, je pense que nous sommes en mesure de nous

positionner en faveur de l'obligation de service dans le cas d'une grève et d'un lock-out des interprètes.

Nous sommes en présence d'un précédent et, clairement, il n'y a pas eu d'entente de services essentiels entre le SIVET et son syndicat ou de décret gouvernemental prévoyant ce qui est un service essentiel et ce qui ne l'est pas en matière d'interprétariat. Bien sûr, dans le cas de médecins, la vie est mise en danger sans soins. L'absence de communication engendre un inconfort chez les personnes vivant avec une surdité. Il nous faut statuer si l'interprétation est un service essentiel.

Nous savons qu'environ 66 % des services offerts par le SIVET concernent des demandes d'interprétariat en milieu médical. Il nous faut, par exemple, tenir en compte qu'il y a une couverture de service dans le cas d'interprétation en santé. Je pense que nous avons à prendre une position sage, sans parti pris, sur l'effet de l'obligation de service essentiel et des armes de chacune des parties impliquées dans le conflit de travail.

Oui, en quelque part, nous usons d'un stratagème pour forcer les médecins à recourir aux interprètes, conflit ou pas conflit. L'absence d'interprète dans le cadre des soins de santé est-elle acceptable ? NON !

Pour en revenir à la notion de services essentiels, les personnes sourdes, malentendantes et le système de santé n'ont pas à subir les contrecoups négatifs de l'absence d'interprètes. La communication influe sur les émotions. Une mauvaise communication frustrante ou une insécurité liée à l'incompréhension du message peut influencer le processus de guérison du patient et dans ce cas-ci, du patient qui vit avec une surdité. Nous ne sommes pas tous des spécialistes de la santé, pas plus que des psychologues, mais c'est reconnu que les émotions ont un effet sur la santé. Par conséquent, nous devrions, toujours en suivant certaines balises, identifier des services qui ne sont pas annulables. Les rendez-vous d'urgence, par exemple, doivent être couverts.

Il y a également un autre domaine sur lequel il mériterait de se questionner. Devrions-nous décréter comme essentiels les services d'interprétation dans un contexte scolaire ? Bien sûr, les interprètes ont un droit de recours, des moyens pour protester, mais jusqu'où ? Les écoliers, élèves et étudiants doivent-ils subir des grèves prolongées de la part des interprètes alors que leurs professeurs continuent à donner leur cours ? Ne devrions-nous pas expliciter certaines balises ? Après tout, s'il y a des écoles et des autorités qui donnent un certain quota d'heures pour un certain nombre de cours, nous pourrions exiger la même chose. Nous pourrions suggérer de limiter le droit de faire la grève dans des matières scolaires « moins essentielles » par exemple.

Bref, le cas Eldridge nous interpelle dans le sens qu'il fait appel à la solidarité de ce qui implique les Sourds et la surdité. Nous défendons nos droits et, dans ce cas, le droit des personnes sourdes et malentendantes à des services d'interprétation doit prévaloir. Après tout, si nous voulons être crédibles et conséquents dans nos demandes au gouvernement concernant le dossier de l'interprétation, nous devons être capables de dire quand et où les services sont indispensables. ■

C'est avec joie que nous avons désormais une association à Rimouski, l'Association des Sourds du Bas-Saint-Laurent.

Il est essentiel maintenant de chercher une salle ou un local afin de joindre et d'accueillir le plus grand nombre de personnes sourdes. Ces dernières sont actuellement très mal desservies dans notre région et vivent des obstacles et différents problèmes liés à l'accessibilité des services. Notre nouvel organisme souhaite pouvoir les aider à retrouver leur autonomie et à s'intégrer socialement.

Le conseil d'administration travaillera à fixer des rencontres avec les directions en vue d'un projet de sensibilisation. Le CA devra aussi travailler à la recherche de financement.

Outre ces deux objectifs, l'association souhaite organiser des activités spéciales pour les personnes de tous âges, tenir des stands lors de la semaine québécoise des personnes handicapées, etc.

## Histoire de l'incorporation

Sonia Dubé et Thierry Arnaud ont relevé le défi de mettre sur pied une association régionale dans le Bas-Saint-Laurent. Ils ont commencé par contacter Mme Christine Pelletier, intervenante de soutien aux organismes communautaires du CLSC de l'Estuaire. Au fur et à mesure de l'élaboration du projet d'implantation d'une association régionale, en collaboration avec le SRIEQ, les deux instigateurs ont entrepris des démarches afin de convoquer à une rencontre les personnes sourdes vivant de La Pocatière à Matane et de Rimouski à Amqui. Cette dernière a eu lieu le 15 mai 2004 et visait à expliquer les objectifs d'une association régionale aux participants. Un conseil provisoire (ad hoc) a été élu et le nom de l'association a été choisie : l'Association des personnes avec problème auditif du Bas-Saint-Laurent. Sont but ? Briser l'isolement des personnes sourdes.

## Fondation Surdité et Communication

Par Brigitte SABOURIN, secrétaire administrative

Suite à une demande de nos membres, nous avons changé le nom de « Fondation de la surdité de Montréal » pour Fondation surdité et communication de l'Institut Raymond-Dewar. Ce nouveau nom nous identifie bien comme fondation d'établissement, décrit ce que nous sommes et définit clairement notre clientèle. Notre nouvelle appellation est en vigueur depuis novembre 2004.

Il était important de faire part de ce changement à tous les organismes oeuvrant pour la surdité. Notre souci de bien vous servir est toujours aussi grand et reste une priorité pour notre organisme.

### Soirée-bénéfice aux huîtres

Jeudi le 25 novembre, la Fondation avait le plaisir d'accueillir 172 personnes au manège militaire les Fusiliers Mont-Royal, à l'occasion de son 8e souper bénéfique donné au profit de ses œuvres.

Cette soirée a été agréable et chaleureuse. Le profit réalisé s'élève à plus de 10 000 \$ et servira à développer des projets et des services pouvant aider les personnes sourdes et malentendantes à surmonter les barrières à la communication.

Merci pour votre participation et votre soutien, année après année. La Fondation, afin de répondre à sa mission, a besoin de tous ses amis et collaborateurs. Cette soirée est toujours aussi agréable et cela, grâce à vous. ■



Photo : FSC

Monsieur Pierre-Noël Léger, lors du souper aux huîtres de la Fondation Surdité et Communication.



Remise d'aquarelles à madame Hélène Caron et à monsieur Steve Forget qui ont reçu un prix d'excellence pour le « Guide de l'intervenant ».

En collaboration avec l'OPHQ, lors de la semaine québécoise des personnes handicapées 2004, le conseil provisoire a tenu un stand de sensibilisation au Carrefour Rimouski afin de démontrer l'importance d'une association régionale pour les Sourds. Un reportage sur l'association a aussi été diffusé sur les ondes de la télévision communautaire de la Mitis, le 4 juin 2004.

Le Conseil provisoire a poursuivi son travail en vue de l'incorporation et a décidé de changer le nom de l'organisme pour l'Association des Sourds du Bas-Saint-Laurent. La charte a été obtenue le 21 juillet 2004 et l'assemblée de fondation s'est tenue le 12 mars 2005. ■



Photo : ASBSSL

Les personnes sourdes et entendant élues au nouveau conseil d'administration 2005-07 sont de gauche à droite : Julien Vallée, administrateur; Ginette d'Astous, secrétaire; Martine Dionne, administratrice; Doris Brisson, trésorière; Sonia Dubé, vice-présidente; Régis Morin, administrateur et Thierry Arnaud, président.



Centre de Communication Adaptée

Venez nous voir au Magasin situé à l'Institut Raymond-Dewar 3600, rue Berri, local A-464

Vous y trouverez une panoplie d'aides de suppléance à l'audition tel que :



- Distributeur Soft TDD autorisé
- Amplificateur personnel
- Contrôle d'environnement (feu, pleurs de bébé, porte, téléphone)
- Montres
- Piles auditives (10, 13, 312, 675)
- Téléphone avec amplification
- Télécriteur
- Système infra-rouge pour les téléviseurs
- Réveil matin (alarme lumineuse ou vibration)



Communiquez avec nous, notre représentant se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Centre de Communication Adaptée  
3600, rue Berri, local A-464  
Montréal (Québec)  
H2L 4G9

Tél.: (514) 284-2214 poste 3608  
ATS : (514) 284-3747 poste 3608  
Fax : (514) 284-5086  
Courriel : magasin@surdite.org

CDEC  
Centre d'Éducation et de Recherche  
pour les personnes sourdes et malentendantes

**RE/MAX®**RE/MAX PERFORMANCE INC.  
Courtier immobilier agréé  
Franchisé indépendant et autonome**Huguette Caron**  
Agent immobilier affilié1, Place du Commerce  
Île des Sœurs, Québec H3E 1A2**Par le SRB : 711**

Bur.: (514) 766-1002

Rés.: (514) 765-0823

Fax: (514) 769-3232

huguetecaron@hotmail.com

www.remax-quebec.com/performance

**Huguette Caron**

Interprète gestuelle

**Par le SRB : 711**

Rés.: (514) 765-0823

Fax: (514) 765-0002



## Chronique immobilière

Courtoisie de  
**Huguette CARON**  
RE/MAX Performance

### Réglementer la présence d'animaux dans une copropriété : Fido pourra-t-il aménager dans son condo ?

Luc entend bientôt déménager dans son luxueux condominium avec son fidèle compagnon Fido. Au grand désespoir de Luc, le syndicat des copropriétaires de l'immeuble a récemment voté, à la majorité, un règlement interdisant dorénavant tout animal dans les parties communes et exclusives de l'immeuble, à l'exception des poissons exotiques, des oiseaux en cage et des chats. Par contre, les propriétaires de condominium déjà en possession d'animaux pourront les conserver jusqu'à leur décès ou aliénation.



Luc, choqué par cette discrimination, se demande s'il est possible pour un syndicat de copropriétaires d'interdire les animaux.

Heureusement pour Fido, la Cour supérieure, dans la décision Wilson c. Syndicat des copropriétaires du condominium Le Champlain, a déterminé qu'un syndicat de copropriétaires peut prévoir les modalités de la possession d'animaux domestiques, mais ne peut les prohiber.

Ainsi, le syndicat des copropriétaires pourrait, par exemple, exiger que les animaux soient gardés en laisse dans les parties

communes de l'immeuble et que les propriétaires d'animaux nettoient immédiatement les excréments de leurs animaux.

Cependant, la prohibition de garder un animal dans un condominium va à l'encontre du principe du droit de propriété complet dont bénéficie un propriétaire de condominium sur sa partie exclusive. À l'inverse, un locataire d'un immeuble pourrait se voir interdire l'accès d'animaux dans son logement puisqu'il n'en est pas propriétaire.

Toutefois, notons que ce droit de propriété est limité puisque le propriétaire doit respecter les règlements de l'immeuble et ne doit pas porter atteinte aux droits des autres copropriétaires ni à la destination résidentielle de l'immeuble. Ainsi, Fido ne pourrait, par exemple, japper jusqu'aux petites heures de la nuit.

De plus, les propriétaires d'animaux doivent s'assurer qu'ils respectent la réglementation municipale relative à la garde d'animaux telle que, par exemple, le nombre limite d'animaux par résidence ou le type d'animal permis.

Donc, Luc pourra demander l'annulation judiciaire de la décision du syndicat. Mais il lui faudra agir avec célérité car le Code civil du Québec prévoit qu'une demande d'annulation judiciaire d'une décision d'un syndicat de copropriétaire doit être demandée dans les soixante (60) jours de l'assemblée, sous peine de déchéance.

Espérons que Luc sera vigilant et qu'il contestera cette décision dans le délai prescrit, sinon Fido risque de devoir se trouver un nouveau compagnon de vie. ■

## Service d'aide à l'emploi



### L'été arrive, j'apporte mon CV !

Par Stéphanie LA FLÈCHE, conseillère en emploi chez AIM CROIT

Il s'avère que la recherche d'un emploi se fait 365 jours par année. En effet, l'été arrive à grands pas et si l'on souhaite en bénéficier pour acquérir de l'expérience et se faire un peu d'argent de poche, l'on doit déjà commencer à se préparer pour trouver l'emploi idéal.

L'on peut se questionner sur les différentes techniques de recherche d'emploi, mais il demeure incontournable que la distinction et l'originalité de votre approche sont des éléments-clés de votre succès.

Une méthode tendancielle pour les compagnies souhaitant se constituer une bonne banque de candidats est de participer aux salons d'emploi. Cette manière peu conventionnelle de recrutement a fait ses preuves. En effet, quoi de plus intéressant pour un futur patron que d'être touché par votre approche spéciale. Imaginez le nombre de personnes que les compagnies rencontrent lors des foires de l'emploi, le truc est de se démarquer de la masse. Ce sont les candidats dont le comportement, l'attitude et la motivation sont distinctifs qui auront le plus de chance d'être retenus. Alors soyez créatif, mettez un sourire sur votre visage et surtout, prenez le temps de présenter une poignée de main ferme et confiante et n'oubliez surtout pas d'apporter votre CV!

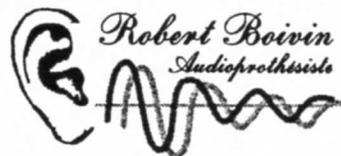
Chez AIM CROIT, nous voulons mettre toutes les chances de votre côté et c'est pourquoi nous rencontrons déjà des étudiants qui sont à la recherche d'un emploi d'été. De cette façon, lorsque

les compagnies nous contacteront afin que nous leur présentions des candidats potentiels, nous serons prêts à soumettre votre candidature.

Comme il est toujours préférable de chercher un emploi dans son domaine d'études, afin d'acquérir de l'expérience en vue de l'obtention du diplôme, nous pouvons trouver l'emploi qui fera une différence pour vous. De plus, un emploi d'été développe le réseautage et les bonnes références.

Alors, pour toutes ces raisons, il est important de se faire connaître et si l'on ne parvient pas à se trouver un emploi dans son domaine d'intérêts, il est toujours possible d'envisager les emplois typiques : supermarché, club vidéo, garde d'enfants ou tonte du gazon. C'est ainsi que l'on peut acquérir de l'expérience et enjoliver notre CV pour l'été suivant.

Il me fait donc plaisir de vous inviter à venir nous rencontrer pour une aide à votre recherche d'emploi et pour connaître les différents programmes spéciaux pour les étudiants. En attendant, je vous souhaite un bel été, riche en expériences ! (514) 744-2613 (ATS) • emploi@aimcroitqc.org • <http://www.aimcroitqc.org> ■

**Nadia Pozzoli**  
Audioprothésiste6772 rue Sherbrooke Est  
Montréal (Qc) H1N 1E1

Métro Langelier

Voix : (514) 256-6565

ATS : (514) 256-6565

1969 boul. Rosemont

Montréal (Qc) H2G 1S9

Métro Rosemont

Courriel : [rboivinaudio@qc.aira.com](mailto:rboivinaudio@qc.aira.com)



## Plus que jamais, le bon moment

*Tel que le recommandait Jules Desrosiers dans le dernier Voir Dire, « Il faut choisir le bon moment ». Le CQDA juge que le moment est très bien choisi pour dissiper les fausses informations véhiculées récemment et remettre les pendules à l'heure ici et maintenant.*

*Voici donc, quelques mises au point suite à la parution de la lettre de monsieur Desrosiers dans la rubrique La parole est aux lecteurs de la revue Voir Dire du numéro de janvier-février 2005 et dont le texte intégral est reproduit en page 4.*

### Reconnaissance de la LSQ

Dans sa lettre, monsieur Desrosiers indique que « l'article 72 de la Charte de la langue française n'a aucun rapport avec la LSQ et que cet exemple n'est pas pertinent ». Il faut savoir qu'en 2001, lors du dépôt du mémoire de la Commission Larose sur l'avenir de la langue française, il était clairement dit que, pour rendre la LSQ compatible avec la loi, il fallait amender l'article 72 du chapitre VIII de la Charte de la langue française. Ce chapitre a déjà été amendé pour respecter la volonté de la communauté autochtone du Québec en stipulant qu'ils pouvaient recevoir une éducation dans leur langue soit : langues amérindiennes versus anglais. Et pour que la LSQ soit reconnue comme langue d'enseignement pour les enfants sourds, il faudra réussir à faire modifier l'article 72 afin d'y ajouter la mention : LSQ versus français.

### L'OPHQ

Monsieur Desrosiers dit aussi qu'« Il y a l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) pour nous défendre. Vous n'êtes pas sans savoir que l'OPHQ a été créé dans le but d'aider les associations de personnes handicapées ». Cette affirmation était vraie jusqu'au 15 décembre 2004. Mais depuis, l'ancienne loi qui permettait à l'OPHQ d'aider les personnes handicapées a été remplacée par la Loi 56, intitulée « Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale » (L.R.Q., chapitre E-20.1) qui stipule clairement qu'il revient aux personnes handicapées elles-mêmes d'assurer l'exercice de leurs droits. Donc, nous devons désormais nous battre seuls.

### Changer de dénomination sociale, à quel prix ?

Monsieur Desrosiers parle de « bien mesurer ce qui est le plus important : le gouvernement ou nous, les membres de la communauté sourde », me demande « Vous accepteriez de vous soumettre aux dictats du gouvernement », affirme que « l'on a pas à craindre que le gouvernement coupe les subventions à un organisme qui regroupe 85 associations » et croit que nous exagérons « quelque peu et que cela risque de faire peur au monde ».

Bien que la communauté sourde soit importante à nos yeux, force est de constater que les 4 500 organismes communautaires du Québec sont à couteaux tirés avec le gouvernement provincial depuis que ce dernier a mis en place un nouveau programme de soutien financier plus restrictif, et le CQDA n'y échappe pas. Il faut connaître le projet gouvernemental d'imposition d'un nouveau droit québécois des associations, lancé le 20 septembre 2004 et qui remplacerait la IIIe partie de la Loi des compagnies qui régit actuellement les associations telles que le CQDA, pour

comprendre que le financement et le fonctionnement actuels des organismes sans but lucratif sont menacés. Tout faux pas, toute action jugée non conforme aux exigences du gouvernement peut mener à des coupures de financement. Et sans financement, le CQDA ne peut défendre les droits de ses membres.

De son côté, le gouvernement fédéral ne veut plus accorder de numéro de bienfaisance (charité) aux organismes qui font essentiellement de la défense des droits. Encore moins à ceux qui militent afin de faire changer des lois comme c'est le cas du CQDA. Désormais, seuls les organismes qui font de la charité y ont droit. Comptons-nous donc chanceux d'avoir obtenu notre numéro avant l'entrée en vigueur de cette nouvelle politique gouvernementale.

La Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN), un organisme beaucoup plus important en termes de population représentée que le CQDA, et qui possède sensiblement les mêmes statuts et règlements que nous, défend les droits des personnes handicapées. Cet organisme a été incapable d'obtenir ce fameux numéro parce que, justement, tout comme le CQDA, il défend des droits.

Lors de sa tournée promotionnelle de septembre dernier sur la réforme des numéros de charité, le responsable québécois d'IMPACS, l'organisme fédéral qui travaille afin que les organismes de défense des droits obtiennent un numéro de bienfaisance, nous a informés que la politique du gouvernement fédéral était très claire et que l'on n'y pouvait rien.

Si le CQDA change de nom, il risque de perdre le numéro de bienfaisance qu'il détient actuellement. Une nouvelle demande devra être déposée pour obtenir un nouveau numéro, comme si la nouvelle appellation signifiait que le CQDA était un nouvel organisme. Bref, en changeant de dénomination sociale, ce n'est pas le gouvernement qui nous peignurera dans le coin dans ce dossier-là, tel que le dit monsieur Desrosiers, mais bien nous-mêmes du CQDA. Alors, pourquoi nous jeterions-nous dans la gueule du loup en défiant les nouvelles règles du gouvernement ? Jouer à la roulette russe ? Non, merci. Et on ne laissera personne s'amuser avec la gâchette.

Le CQDA, confronté à la réalité actuelle de la réingénierie de l'État, qui risque très fort de chambarder les acquis et le vécu des personnes sourdes et malentendantes, préfère travailler intensément à la défense des droits et à la promotion des intérêts de ces personnes plutôt que de se perdre dans le labyrinthe du vocabulaire « politiquement correct » régi par les dictats de l'Association des Sourds du Canada, de la National Association of the Deaf (association nationale des Sourds aux États-unis), ou encore de la Fédération mondiale des Sourds.

### Les acquis de la déficience auditive

Certains Sourds, dont monsieur Desrosiers, affirment haut et fort que les Sourds ne sont pas handicapés. C'est pourtant en vertu de l'article 15 de la Charte canadienne des droits de la personne et également en vertu de l'article 10 de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne qui, toutes deux, interdisent « toute discrimination par rapport au handicap et à l'utilisation d'un moyen pour palier ce handicap » que les personnes sourdes et malentendantes ont pu obtenir la promulgation de la Loi assurant l'exercice de leurs droits qui a créé l'OPHQ. Ce sont aussi ces deux chartes qui leur ont permis de réclamer les moyens de palier à leur handicap de la communication, moyens tels que les aides techniques (ATS, prothèses auditives, avertisseurs lumineux), le service de relais téléphonique, etc.



### CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE

65, rue de Castelnau Ouest, bureau 101  
Montréal (Québec) H2R 2W3  
Tél.: (514) 278-8703 • ATS: (514) 278-8704  
Fax: (514) 278-8238 • cqda@qc.aira.com

*Le centre a pour mandat de défendre les droits et de promouvoir les intérêts des individus vivant avec une déficience auditive, de regrouper les organismes ayant un intérêt avec la surdité et d'agir comme porte-parole collectif des personnes sourdes, malentendantes et sourdes-aveugles auprès des différents corps publics et paliers de gouvernement.*

*Savez-vous que depuis l'été 2002, le CQDA s'est doté d'un petit centre de documentation sur la déficience auditive ouvert au grand public. Vous êtes tous les bienvenus à venir consulter les documents et vidéos disponibles.*

*Les heures d'ouvertures du centre sont de 9h à 17h du lundi au vendredi.*

*Au plaisir de vous rencontrer !*

C'est aussi le handicap qui a permis le droit juridique d'avoir accès gratuitement aux services d'interprétation dans le réseau public de la santé et des services sociaux. Ce droit provient du jugement Eldridge rendu en novembre 1997 par neuf juges de la Cour suprême du Canada qui ont statué qu'étant des personnes handicapées, du fait de leurs limitations fonctionnelles dues à leur déficience auditive, les personnes vivant avec une surdité avaient le droit d'avoir accès gratuitement aux services d'interprétation dans les domaines de la santé et des services sociaux. C'est justement à cause de cet enchaînement juridique, de ce « triangle juridique » - déficience auditive / limitations fonctionnelles / handicap - qui est une conséquence directe de l'article 15 de la Charte canadienne des droits de la personne, que ce jugement POSITIF a pu être rendu.

Nier, ou vouloir escamoter l'une ou l'autre des composantes de ce « triangle juridique » c'est détruire l'outil essentiel et irremplaçable qui nous a permis, qui nous permet et qui nous permettra dans l'avenir d'assurer l'exercice de nos droits et d'avoir accès aux moyens de suppléance à la surdité et aux nouvelles technologies.

Qu'on veuille ou non l'admettre, nos acquis, nous les avons parce que nous sommes des personnes handicapées du fait de notre limitation fonctionnelle due à notre déficience auditive.

#### La représentativité du CQDA

Monsieur Desrosiers nous demande « Pourquoi avez-vous tendance à minimiser les demandes de Sourds ? »

Au départ, il faut savoir que le CQDA regroupe des personnes vivant soit avec : une surdité légère; une surdité moyenne; une surdité sévère; une surdité profonde; une surdité totale; une surdi-cécité; une surdité qui est, soit de naissance, soit acquise (après le développement de la parole)

Respectueux de ces personnes, les fondateurs du Centre québécois de la DÉFICIENCE AUDITIVE et leurs successeurs au conseil d'administration ont opté, et maintenu pendant 30 ans, l'appellation DÉFICIENCE AUDITIVE, termes qui rassemblent toutes les personnes vivant avec une surdité de quelque degré que ce soit, plutôt que de se perdre dans des catégorisations qui divisent.

Au fil des ans, ce sont toutes ces personnes déficientes auditives qui ont dicté les orientations du CQDA, qui en ont fixé les priorités et qui ont applaudi ses réussites.

#### La communauté sourde

Lorsque monsieur Desrosiers écrit « Nous pourrions juger par les décisions que vous prendrez dans ce dossier et, ainsi, nous saurons si vous travaillez vraiment pour la communauté sourde », il faudrait savoir de quelle communauté sourde il parle. Pour nous, la communauté sourde est celle représentée par le CQDA et ses membres affiliés, celle qui élit les membres gestuels de notre conseil d'administration et pas l'autre, celle regroupant certains Sourds qui s'autoproclament les dignes représentants de cette même communauté.

Au CQDA, nous travaillons avec les règles et les lois du gouvernement de la province de Québec, en étroite collaboration avec des organismes tels que la COPHAN, le Comité aviseur de l'action communautaire autonome, l'IMPACS, etc., tous des organismes très crédibles de défense des droits comme nous, afin de maximiser nos chances d'obtenir les services que nous réclamons. Nous n'avons de comptes à rendre qu'à NOS membres et non pas aux gens provenant de l'extérieur. Toutefois, nous acceptons toute suggestion qui pourrait faire avancer la cause de la surdité mais, en bout de compte, c'est le conseil d'administration et l'assemblée générale du CQDA qui ont le dernier mot.

En espérant que ces explications aideront les membres de la communauté sourde et malentendante à mieux comprendre les enjeux, les règles et les lois qui régissent le monde communautaire québécois dont le CQDA fait partie. ■

**Les 17 membres du Conseil d'administration du CQDA**

## Des services adaptés à vos besoins.



Si vous utilisez un téléimprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre par le **Relais Bell** en composant le **711** ou par courrier postal à l'adresse indiquée au haut de votre facture.



Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité. Composez **1 888 385-7252.**

 **Hydro Québec**



## Une saveur printani re pour l'APVSL   l'approche de son AGA et de la c l bration du 5e anniversaire

Depuis quelques semaines, l'APVSL a  t  saisie par une odeur printani re et les employ s sont f briles   l'id e de pr parer et d'organiser deux activit s prometteuses : la tenue de la prochaine assembl e g n rale annuelle, le 27 mai, et la c l bration du 5e anniversaire, le 4 juin.

Les premi res semaines de janvier, et une bonne partie du mois de f vrier, ont  t  consacr es   remplir les formulaires de demande de subvention ainsi qu'  la recherche de financement dont plus particuli rement au Secr tariat   l'action communautaire autonome (SACA). L'APVSL a aussi sollicit  le soutien des d put s lavallois en vue de l'organisation du 5e anniversaire de fondation.   ce jour, nous avons re u plusieurs r ponses favorables.

Sachez que la recherche de financement fait partie du plan d'action de notre association. Nous esp rons grandement que nos recherches porteront fruit   plus ou moins br ve  ch ance.

Les articles de ce bulletin t moignent de ce que notre association a effectu  jusqu'ici et ce qu'elle r alisera au cours des prochaines semaines.

### C l bration du 5e anniversaire



L'Association des personnes vivant avec une surdit  de Laval (APVSL), fond e le 15 mars 2000, c l brera son 5e anniversaire d'incorporation,   partir de 17 heures, le **samedi 4 juin 2005** au Centre communautaire Vimont, 1900 rue B dard   Vimont.

Cocktail, souper, activit s d'animation, hommages, danse, spectacles, discours de circonstance, invit s de marque, etc., une soir e de f te qui sera ax e sur les diff rentes personnes qui se sont impliqu es g n reusement dans

l'organisme. Lors de cet  v nement, l'APVSL soulignera le travail des b n voles qui ont contribu    l'am lioration de la qualit  de vie des personnes sourdes et malentendantes en entreprenant diff rentes d marches pour que des services adapt s   leurs besoins leur soient fournis.

Nous pouvons compter sur la grande collaboration du Centre qu b cois de la d ficiance auditive (CQDA) pour partager avec nous les festivit s du 4 juin. Au cours de la soir e, une c r monie sp ciale soulignera le 30e anniversaire du CQDA.

Les billets sont actuellement en vente : Banquet : 55 \$; Soir e : 25 \$, avant le 14 mai 2005; Vente de billets soir e   la porte : 30 \$

Visitez le site WEB : [www.surdite.org/affiche.php?id=20](http://www.surdite.org/affiche.php?id=20)

### L' cole J.-Jean-Joubert... suite

Dans le dernier num ro de l'Info APVSL, nous vous avons parl  de la possible fermeture de l' cole J.-Jean-Joubert.

Bonne nouvelle ! Depuis notre derni re parution, la Commission scolaire de Laval a d cid  de suspendre sa d cision de fermer l' cole J.-Jean-Joubert... pour un an. Ce qui signifie que l' cole sera ouverte en 2005-2006, mais pourrait bien fermer en juin 2006 si le



gouvernement du Qu bec ne lui alloue pas le financement n cessaire   son bon fonctionnement.

Actuellement, le nombre d' l ves est en chute   Laval. Le financement des  coles  tant proportionnel au nombre d'enfants, l'argent allou  aux  coles de Laval est aussi en baisse, d'o  le projet de fermer des  coles.

Bref, la lutte pour conserver une  cole primaire adapt e aux besoins des jeunes sourds et malentendants n'est pas encore gagn e et le dossier reste   suivre.

### Partie de sucre, le dimanche 10 avril 2005



R servez t t pour assurer votre place   la prochaine activit  de la communaut  sourde et malentendante lavalloise... la cabane   sucre ! Cette activit  de financement vise   pr ter main-forte au comit  organisateur du 5e anniversaire de l'APVSL.

La partie de sucre aura lieu **le dimanche 10 avril   12 h 30** au Chalet des  rables, 384 Route 335   Sainte-Anne-des-Plaines.

### Assembl e g n rale annuelle de l'APVSL

Veillez r server le vendredi soir 27 mai   18 h 30 pour l'assembl e g n rale annuelle de votre association r gionale qui aura lieu au sous-sol du 387 boulevard des Prairies.

Il y aura d p t des rapports d'activit s et financier, suivi de l' lection des administrateurs.

Plus de d tails vous parviendront au cours des prochaines semaines.

### Du nouveau au caf  Internet de l'APVSL

Depuis le 7 f vrier dernier, **Madame Blanche Bergeron** est surveillante et tutrice au caf  Internet.

Elle aura pour t che de s'occuper du caf  Internet du CLSM, trois jours par semaine, et de celui de l'APVSL, deux jours. Elle supervisera les caf s et formera des b n voles afin qu'ils s'en occupent et offrent de la formation aux visiteurs ou aux personnes inscrites aux cours.



Photo : APVSL

Vous pouvez venir rencontrer madame Bergeron **les lundis et les vendredis** afin de prendre connaissance de ses disponibilit s en mati re de formation. Sur place, profitez-en pour naviguer sur Internet, clavarder avec vos amis, chercher de l'information gouvernementale, utiliser les logiciels mis   votre disposition, etc.

Cette embauche a  t  rendue possible gr ce au projet de «R seau accessibilit  et handicap» financ  par le Programme d'acc s communautaire (PAC) d'Industrie Canada. C'est le Centre de communication adapt e (CCA) et son directeur g n ral, Michel Bri re, qui op rent le r seau qui est form  de caf s Internet g r s par l'Association de l'ouie de l'outaouais, l'Association des personnes vivant avec une surdit  de Laval, l'Association des Sourds de l'Estrie, le Centre des loisirs des Sourds de Montr al et Le Pavois, organisme de Qu bec sp cialis  en sant  mentale.

Parmi les nouvelles technologies   venir, nous envisageons d velopper des outils de vid oconf rence pour permettre   tout usager utilisant Internet de communiquer facilement en LSQ. Nous vous tiendrons inform s des d veloppements   ce sujet.

Pour conna tre les heures d'ouverture dans chaque ville, vous pouvez acc der facilement au site des caf s   : <http://www.surdite.org/cafeinternet/cafe.php>. ■



## Association des Personnes Vivant avec une Surdit  de Laval

387, boul. des Prairies, bureau 211, Laval, Qc H7N 2W4

(450) 967-8717 (450) 967-9734  
(450) 967-8131 Courriel : [apvsl@videotron.ca](mailto:apvsl@videotron.ca)

---

**Le conseil d'administration 2004-2005**

Pr sident : Jean-Luc Leblanc • Vice-pr sident : Denis Henry  
Secr taire : Isabelle Guimond • Tr sorier : Brigitte Sabourin  
Administrateur : Yves Caron

##   ne pas manquer

La 3e Expo-Sourd organis e par la Soci t  culturelle qu b coise des Sourds qui aura lieu

**le samedi 23 avril 2005 de 10 h   23 h** au Centre de loisirs communautaires Lajeunesse 7378, rue Lajeunesse (M tro Jean-Talon) Montr al

Admission :  
5 \$ pour les 12 ans et plus  
Souper : 10 \$ pour les 12 ans et plus et 5 \$ pour les moins de 12 ans  
Soir e : 5 \$ pour les 12 ans et plus  
Combo souper/soir e : 15 \$

Information : (450) 424-3825 ou [scqs@videotron.ca](mailto:scqs@videotron.ca)

## Nouvelles du Regroupement des Sourds de la Capitale



Plusieurs événements ont eu lieu à l'automne dans la Capitale.

### Démission de Gisèle Gauthier

Par Paul ARCAND

Tout d'abord, le Regroupement fut attristé de la démission de Gisèle Gauthier qui a quitté le Regroupement pour cause de maladie. C'est le vice-président qui assumera ses fonctions et ce, jusqu'au 24 avril. **Nous souhaitons bonne santé à Gisèle.**

### Vins et fromages

Le 13 novembre, l'activité de vins et fromages a attiré 25 personnes. C'était la première fois qu'une telle activité était organisée.

### Visite de Montréal

Le 20 novembre, les Sourds de la Capitale recevaient leurs amis de Montréal. Ce sont 56 personnes qui ont pris l'autobus pour Québec. Après la visite de la ville et du Petit Champlain, le groupe de Montréal était cordialement invité au local du Regroupement pour déguster un buffet. Ce sont joints à eux des membres du regroupement et ce sont 110 personnes au total qui se sont bien amusées en soirée.

Des prix ont aussi été remis dont une peinture de Louise L. Arcand. C'est André Leboeuf qui est reparti à Montréal avec la toile. La plupart des gagnants des prix provenaient de Montréal.

Cette visite de la ville de Québec était organisée par Guy Leboeuf et André Chevalier.

### De l'argent pour le curling

Le Regroupement des Sourds de la Capitale a amassé de l'argent afin d'aider les joueurs en vue du Championnat de curling qui aura lieu à Montréal en 2006.

### Souper de Noël

Le 11 décembre, le Regroupement fêtait Noël. Ce sont 78 personnes qui ont festoyé, qui ont bien mangé et qui ont reçu l'un des 29 prix de présence.

### Activités à venir

Le 28 mai prochain, le Regroupement songe à organiser une sortie au Mont-Tremblant et terminer la journée par un arrêt à Montréal, au CLSM pour un souper et une soirée. Le 29, les voyageurs visiteront la Maison des Sourds avant de reprendre la route vers Québec en soirée. ■



Le 11 décembre dernier, Louise Lemieux, au centre, remportait une dinde lors du souper de Noël. On la voit en compagnie de Liliane Gingras, à droite et de Jean-Claude Blais, à gauche.



### Regroupement des Sourds de la Capitale inc.

1985, avenue du Sanctuaire  
Beauport (Québec) G1E 4E2

À votre service depuis 1983



(418) 667-6275



(418) 667-7169



Centre d'aide en français écrit pour les sourds

## Centre d'aide en français écrit pour les sourds

### Aide en français écrit pour la communauté sourde : gratuit-individualisé en LSQ

Le Centre d'aide en français écrit pour les sourds (CAFÉS) est ouvert pour vous accueillir si vous souhaitez améliorer votre français écrit. La monitrice sourde vous attend pour vous offrir de l'aide individuelle. Sur place, vous pourrez :

- Faire divers exercices sur papier ou ordinateur;
- Visionner des vidéos explicatives en LSQ;
- Découvrir les logiciels LSQ d'apprentissage du français;
- Obtenir de l'aide pour vos devoirs ou pour comprendre votre correspondance d'affaires, etc.

Le CAFÉS est situé à l'Université du Québec à Montréal, pavillon De-Sève, 320 Sainte-Catherine Est, local DS-4565. Vous pouvez nous rejoindre au (514) 987-6911 (voix et ATS) ou par courriel : [berthiaume.rachel@courrier.uqam.ca](mailto:berthiaume.rachel@courrier.uqam.ca)

**LE CAFÉS EST OUVERT À TOUS !  
VOUS N'AVEZ PAS BESOIN DE PRENDRE  
UN RENDEZ-VOUS !**

Pour connaître l'horaire, vous pouvez  
consulter le site :

[www.unites.uqam.ca/surdite/caf.htm](http://www.unites.uqam.ca/surdite/caf.htm)



Centre d'aide en français écrit pour les sourds

## Centre d'aide en français écrit pour les sourds

**SERVICE OFFERT AUX SOURDS  
EN LSQ**

[www.unites.uqam.ca/surdite/caf.htm](http://www.unites.uqam.ca/surdite/caf.htm)

À l'UQÀM, Pavillon De-Sève  
320 Ste-Catherine Est, DS-4564

**GRATUIT!**

Contactez Rachel Berthiaume  
[berthiaume.rachel@courrier.uqam.ca](mailto:berthiaume.rachel@courrier.uqam.ca)  
(514) 987-6911 (voix & ATS)



GRUPE DE RECHERCHE  
sur la LSQ et le BILINGUISME SOURD

UQÀM



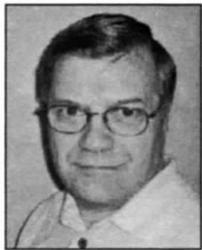
# LE CANADA À MELBOURNE



MELBOURNE 2005  
20TH DEAFLYMPIC GAMES  
5TH - 16TH JANUARY

20<sup>es</sup> Jeux SOURDLYMPIQUES d'été 2005 • [www.assc-cdsa.com/australie\\_2005](http://www.assc-cdsa.com/australie_2005) • Nouvelles

*Les photos des vingtièmes jeux sourdlympiques d'été 2005, ainsi que les articles tirés des bulletins « Le Canada à Melbourne », sont une gracieuseté de l'Association des sports des Sourds du Canada (ASSC) que la revue VOIR DIRE remercie pour sa précieuse collaboration. Photos de Manon Brousseau et de Tim Mallach. Traduction de Marie-Julie Labbé.*



Message du  
Président de l'ASSC

**Luc Michaud**

Mercredi le 1er décembre 2004

Chers membres de l'équipe canadienne,

En tant que président de l'Association des sports des Sourds du Canada, c'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue au sein de l'équipe canadienne de 2005 qui participera aux 20es Jeux sourdlympiques de Melbourne, en Australie, du 5 au 16 janvier 2005.

Aux athlètes, entraîneurs et officiels de l'équipe canadienne, je peux vous dire que vous avez travaillé très fort à l'entraînement depuis plusieurs mois dans le but de récolter des médailles aux jeux. Probablement que, parmi vous, certains ne pourront pas passer la fête de Noël et du jour de l'An en famille parce que vous serez à Melbourne. Le comité organisateur de l'équipe canadienne pourra peut-être organiser une petite fête de Noël et du Jour de l'An pour vous.

Je suis persuadé que certains d'entre vous ont consacré de nombreuses heures à votre entraînement, ce qui représente beaucoup d'énergie et de sacrifices. Personnellement, je suis convaincu que vous serez très fiers de représenter le Canada en Australie. Durant les Jeux sourdlympiques, une équipe médiatique sera sur place pour diffuser les nouvelles sur le site Internet de l'ASSC afin que tous les Sourds puissent suivre le déroulement des compétitions. Nous espérons que l'équipe médiatique sera encore meilleure qu'aux jeux sourdlympiques de Sundsvall en 2003.

Pour terminer mon allocution, je voudrais souligner le travail de la chef de mission de l'équipe canadienne de 2005, Madame Kathy Russell, et de Madame Gigi Fiset, et leur magnifique préparation en vue de la participation du Canada à Melbourne. Nous demandons aux membres de l'équipe canadienne de bien vouloir collaborer avec nous et travailler en étroite collaboration avec les responsables de l'équipe canadienne. L'ASSC a investi beaucoup d'énergie à trouver les fonds nécessaires qui viennent du public et de Sport Canada. Au nom des membres du conseil d'administration, je vous souhaite le meilleur succès dans vos compétitions. Nous espérons que vous récolterez encore plus de médailles qu'aux jeux Sourdlympiques de Rome en 2001. Encore une fois, je vous souhaite bonne chance et que Dieu vous protège durant votre séjour à Melbourne.

## Le tour du monde en 24 heures, selon l'équipe des médias

Par Claudia LAROUCHE (4 janvier 2005)

Montréal, Toronto et Los Angeles sont les villes par où est passée l'équipe Canada avant son arrivée à Melbourne. C'est tout un itinéraire et toute une expérience aérienne ! Certaines personnes de l'équipe sont parties de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, d'autres du Yukon et des provinces maritimes. Les athlètes, les entraîneurs, les officiels, les interprètes et les soigneurs ont traversé une partie de la terre en 24 heures pour prendre part aux 20es Sourdlympiques d'été !

Pour la plupart des membres d'Équipe Canada, c'était un premier long vol en avion. Manon Brousseau des médias a trouvé l'expérience intéressante : « Dans l'ensemble, ça s'est bien passé. Nous n'avons pas attendu longtemps lors des escales. Le vol Los Angeles-Melbourne (16 heures) s'est également bien déroulé, mais j'ai eu peur de la turbulence. J'essayais de dormir, mais la turbulence me réveillait ! »

La traductrice, Marie-Julie Labbé, a trouvé très difficiles les nombreuses heures passées dans l'avion. « J'ai éprouvé de la difficulté à dormir et c'était très étroit dans l'avion. C'était difficile de bouger et de se mettre à son aise », souligne-t-elle. L'infographiste, Claude Drouin, abonde dans le même sens que sa collègue en disant que le vol était très long et qu'il avait envie de sortir ! Il poursuit en ajoutant que c'était une belle expérience.

Tous s'entendent pour dire que Melbourne est une belle ville et que la fatigue du voyage est disparue en sortant de l'aéroport. D'ailleurs, Manon Brousseau a beaucoup aimé être accueillie par Gigi Fiset et son drapeau canadien. « J'aime Melbourne, c'est vivant. Il y a beaucoup de monde », affirme-t-elle avec un grand sourire. Quant à Marie-Julie, elle a trouvé la ville différente de Montréal et elle s'est aperçue qu'il y avait beaucoup de magasins semblables. Claude Drouin a aimé les tramways et a été surpris de voir autant de communautés culturelles. « Pour ceux qui pensent qu'il y a pas de taxes en Australie, ils se trompent ! Elle est incluse dans le prix, regardez bien vos factures ! », dit-il en riant.

Bref, Équipe Canada était heureuse d'être à Melbourne et avait hâte de visiter, tout en participant aux compétitions qui débutaient le 6 janvier. Manon et Marie-Julie avaient hâte de goûter aux kangourous ! Les pauvres !



Nos visages après 16 heures de vol.



**Association Sportive des  
Sourds du Québec**

4545, av. Pierre-de-Coubertin  
C.P. 1000 succursale « M »  
Montréal (Québec) H1V 3R2

**Ghysline Fiset, présidente**

[www.assq.org](http://www.assq.org)

Pour information : Tél.: (514) 252-3069 / SRB : 1-800-855-0511



## NOUVEAUX VISAGES !

Par Dawn Jani BIRLEY (5 janvier 2005)

La deuxième journée du 39e Congrès des Sourdlympiques a été longue mais excitante, avec la présence d'environ 120 délégués provenant de 60 pays. Des propositions et d'autres sujets ont été discutés, mais le point saillant de la journée a été les nominations au Comité exécutif (CE) pour 2005-2009. Le CE avait besoin d'un nouveau président, d'un vice-président et de trois administrateurs.

Il y avait plusieurs candidats qualifiés parmi lesquels choisir. Les délégués ont dû avoir de la difficulté à prendre une décision. La salle était remplie de suspense et d'excitation chaque fois que le nom des candidats élus étaient annoncés.

Deux personnes étaient intéressées par le poste de président : Dr Donald Ammons (É.U.) et M. Valery Rukhledev (Russie). L'Américaine a accédé au poste avec 89 votes contre 23 pour le Russe, ce qui signifie que Dr Ammons tiendra les rênes au cours des quatre prochaines années, forte de ses 30 années d'expérience avec le CISS/ Sourdlympiques. Le nouveau CE a maintenant M. David LANESMAN (IRS) comme vice-président et Mme Siv FOSSHAUG (SUI), Mme Yang YANG (CHN) et Dogan OZDEMIR (TUR) comme administrateurs.

## Sourdlympiques : Logo officiel



DEAFLYMPICS

Pour en savoir plus sur les détails du logo, vous pouvez lire le texte du journal du 4 janvier 2005 disponible sur le site Internet de l'ASSC.

Le logo des Sourdlympiques a été créé par l'infographiste Ralph Fernandez, un ancien médaillé en cyclisme des Jeux Sourdlympiques.



Jerald Jordan, Dr Donald Ammons et Knud Sondergaard tiennent le drapeau du CISS qui n'est plus utilisé.

## SLOVAQUIE !

Par Dawn Jani BIRLEY (5 janvier 2005)

Le pays hôte des Jeux sourdlympiques d'hiver 2011 sera la Slovaquie ! Ce pays était le seul à poser sa candidature, mais sa présentation, remplie d'images saisissantes, était impressionnante et assez convaincante pour que la plupart des délégués approuvent sa candidature. Ces jeux introduiront le ski acrobatique comme sport de démonstration. Selon les lois des Sourdlympiques, le pays d'accueil a le droit d'introduire deux sports de démonstration. Cependant, pour qu'un sport soit officiel aux Sourdlympiques, deux étapes doivent être franchies : 1) au moins cinq pays provenant d'au moins deux continents doivent être intéressés; 2) des championnats mondiaux doivent déjà avoir eu lieu pour ces disciplines.



L'Équipe de Slovaquie célèbre après que les délégués aient approuvé sa candidature pour l'organisation des jeux

sourdlympiques d'hiver de 2011.

## Une cérémonie grandiose

Par Claudia LAROUCHE (6 janvier 2005)

La cérémonie d'ouverture a débuté avec la parade des 78 délégations (pays), devant une foule enthousiaste. Les athlètes, 3641 au total, ont marché avec un grand sourire, une fébrilité palpable et de la fierté dans les yeux. Pour certains, c'était leur première participation et pour d'autres, une autre expérience olympique.

Une fois assise dans les gradins, Équipe Canada a pris plaisir à regarder le reste de la parade défilé sous ses yeux et à échanger des drapeaux ainsi que des casquettes avec des représentants d'autres pays. Beaucoup de photographies ont été prises pour immortaliser ce moment important dans la vie de chaque athlète.

La musique a été omniprésente tout au long de la cérémonie. Les chansons étaient traduites en langue des signes internationale (ISL), en langue des signes australienne (LSA) et sous-titrées sur les écrans géants placés en bordure du parc olympique. De plus, les Sourds pouvaient sentir la musique et suivre le rythme. Entre les discours, il y eut plusieurs petits spectacles de danse offerts par des enfants. Deux globes terrestres géants ont été érigés au milieu du parc olympique afin de signifier l'importance de cet événement et d'encourager la fraternité entre les pays.

Alors que le soleil se couchait, de la fumée colorée et des feux d'artifices ont illuminé le paysage en même temps qu'une musique endiablée entraînait les gens à danser. À la fin de cette cérémonie, les représentants de chaque délégation se sont avancés sur le terrain avec une petite flamme olympique dans leurs mains. C'est à ce moment que plusieurs hauts dignitaires ont prononcé leur discours, notamment la présidente par intérim des Sourdlympiques, Dr Donald Ammons. Ensuite, les drapeaux du Comité international olympique (CIO) et des Jeux sourdlympiques ont été hissés.

La cérémonie d'ouverture s'est terminée avec des feux d'artifices et l'allumage de la flamme olympique. Le comité organisateur a fait un excellent travail et a réussi son pari de tenir des jeux Sourdlympiques digne des jeux olympiques !



Le flambeau olympique était tenu par Cindy Lu Fitzpatrick. Que les Jeux commencent !



L'Association des Sourds de Lanaudière inc.



200, rue de Salaberry, local 123  
Joliette (Québec) J6E 4G1  
Tél.: (450) 752-1426 VOIX ou ATS



# LE CANADA À MELBOURNE SUITE...



## PREMIÈRE JOURNÉE DE COMPÉTITION

Par Dawn Jani BIRLEY (7 janvier 2005)

*Plusieurs Canadiens ont été parmi les premiers chanceux à débiter leurs compétitions tôt le matin, une fois le PREMIER flambeau olympique allumé !*

### ATHLÉTISME

Le 100 mètres est la compétition préférée de notre coureur canadien, Rohan Smith. Au parc olympique, le 100 mètres était la première course et Rohan, en pleine forme, était prêt à déplacer de l'air ! Après tout, c'était la course pour laquelle il s'était particulièrement entraîné et les probabilités de remporter quelque chose d'intéressant étaient grandes. L'unique Canadien a été appelé à la 4e épreuve de qualification (sur sept) avec cinq autres pays. Sur la ligne de départ, avec ses nouveaux crampons Adidas, Rohan s'est installé... Mais aucune lumière n'a clignoté... Cet instant d'attente a été un peu trop long, ce qui a brisé le rythme de Rohan et il a trébuché. Ce n'était pas un faux départ, il a donc eu une autre chance et, cette fois-ci, les lumières ont fonctionné ! À la vitesse de l'éclair, le peloton a mis le cap sur la ligne d'arrivée, mais Rohan est tombé. Il a réussi à se relever assez rapidement pour rejoindre le peloton et finir à 13,18 secondes, mais ce n'était pas assez rapide pour accéder à la prochaine ronde.

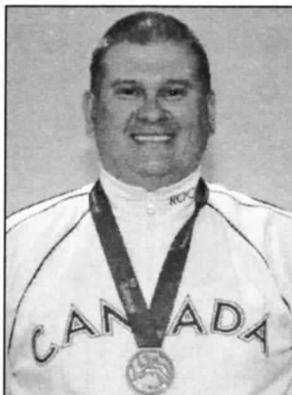
Quand on lui demande ce qui s'est passé, Rohan répond : « Quand j'étais sur la ligne de départ et que je suis parti, je me sentais vraiment bien et je pouvais voir que je les devançais, mais je suis tombé dans l'autre couloir. Lorsque je me suis relevé, mon nouvel objectif était de battre la personne qui courait devant moi. J'étais vraiment abasourdi et je n'étais pas sûr de la manière ou de la raison pour laquelle cela est arrivé. » Il s'est avéré, d'après un courriel d'explications de l'entraîneur de course de Rohan à Toronto, qu'il était possible que le départ de notre vedette était tellement puissant qu'il lui a fait perdre l'équilibre.

La chute de trois secondes a probablement coûté une médaille d'or au Canada mais hé !, il restait encore le 200 m le dimanche !



## Une première médaille pour le Canada

Par Claudia Larouche (7 janvier 2005)



**Lors de la remise des médailles, il était possible d'apercevoir de la joie et de la fierté dans les yeux de George Halas. Il y en avait aussi dans ceux de ses coéquipiers et de Sandra Lowe !**

Dès le premier jour de compétitions, le Canada a obtenu sa première médaille de bronze aux quilles grâce à George Halas, de l'Ontario. Il a marqué un total de 1 254 points dans la catégorie masculine individuelle. Sa série de six parties a bien débuté avec de nombreux abats.

À chaque partie, George Halas et Sylvain Goyer devaient changer d'allée, car les surfaces étaient différentes. Les deux compères ont su s'adapter, malgré une petite baisse de régime au milieu de la compétition. Très professionnelle, leur entraîneure Sandra Lowe, était toujours là pour les soutenir et leur donner des directives ou des trucs. La salle était remplie de partisans de l'Italie, de la Norvège, de la Suisse, de la Nouvelle-Zélande, du Canada, etc.

George Halas croyait qu'il se classerait au sixième rang et cette troisième place fut une surprise bien accueillie. «J'avais prévu dépasser les 1 300 points mais, en voyant que j'étais sous la barre des 1 300, je ne croyais pas récolter de médaille ! J'étais très ému», souligne-t-il. George joue aux quilles depuis l'âge de huit ans et il en est à sa première participation aux jeux sourdolympiques. Au Championnat du monde de quilles à Taiwan, en 2003, il a également remporté la médaille de bronze.

Quand on lui a demandé ce qu'il prévoyait pour les prochaines compétitions en double et en équipe, George a répondu : «Je pense que nous allons nous classer dans les huit meilleurs».

Gérard Labrecque, du Québec, a terminé au 30e rang avec 1 139 points. Paul Halas, du Manitoba, a terminé au 38e rang avec 1 113 points. Gilles Gravel, lui aussi du Québec, a terminé au 56e rang avec 1 080 points. Roderick Dale, du Yukon, a terminé au 73e rang avec 1 050 point et Sylvain Goyer, du Québec, a terminé au 101e rang avec 998 points.

### TENNIS

Patrizio Presenza était gonflé à bloc en jouant contre Tetsuya Matsushita du Japon. Son jeu s'est énormément amélioré depuis les 18es Jeux sourdolympiques du Danemark en 1997. Son coéquipier, Ryan Colaco, commente : «J'étais impressionné. Il jouait vraiment mieux qu'avant et il se battait pour chaque balle, en gagnant des points avec des égalités et des avantages».

Même si le pointage était de 6-0 et de 6-1 en faveur du Japonais, Patrizio a fait quelques bons jeux et servi plusieurs as. «Je me sentais vraiment bien et j'ai tellement mieux joué que la dernière fois. J'ai essayé de jouer coup pour coup comme je préfère, à l'arrière du terrain, mais j'ai dû changer mon style de jeu. Il y avait plusieurs facteurs à considérer comme le soleil, le vent et le gazon synthétique. Je suis habitué de jouer à l'intérieur alors c'était différent de jouer à l'extérieur», a indiqué le joueur de tennis.

Patrizio a pour objectif de s'entraîner sur la précision, les services et le jeu à la volée en vue des prochains jeux sourdolympiques !

Tout n'était pas perdu pour le Canada au tennis, le match de Ryan en simple contre l'Allemagne avait lieu le vendredi vers 11 h et nos deux athlètes ont joué ensemble pour le double masculin.



## ASSOCIATION DES SOURDS DE LA MAURICIE INC.

Conseil d'administration 2004-2005

Suzanne Rivard, présidente  
Réjeanne Janvier, vice-présidente  
Annette Gingras, secrétaire  
Jean-Marie Mélançon, trésorier  
Dionis Magny, administrateur  
Gilles Pruneau, directeur  
Marie-Josée Lefebvre, dir. des loisirs  
Henriette Hadley, directrice  
Suzanne Rivard, directrice générale

162, Saint-Laurent, suite 210  
Cap-de-la-Madeleine, QC G8T 6G3

   (819) 694-0292



## Le cyclisme canadien en développement

Par Claudia LAROUCHE (9 janvier 2005)

Le contre-la-montre (course de vitesse) de 32 km a eu lieu le 8 janvier à Ballarat et nos deux cyclistes canadiens, Ryan MacDonald et Jean-Marc Major, ont participé à l'épreuve. Le premier a terminé au 16<sup>e</sup> rang avec un temps de 47 minutes, 50 secondes et le second s'est classé au 27<sup>e</sup> rang avec un temps de 52 minutes, 46 secondes. Un total de 28 athlètes a pris part à la compétition et huit pays y étaient représentés. L'Australie, l'Allemagne et la République tchèque ont remporté les trois médailles.

### Le jeune cycliste

C'était le premier contre-la-montre de Ryan en deux ans de cyclisme et il espérait se classer dans les dix premiers. Cependant, il est très satisfait de son temps : «Chez-moi, en Colombie-Britannique, je réussissais à faire 30 km en une heure et ici, j'ai passé sous la barre des 50 minutes !», souligne-t-il avec enthousiasme. Son entraîneure, Svetlana Mintianskaia, considère que la position de Ryan est très bonne pour sa condition physique. Avant les jeux sourdlympiques, Ryan se concentrait davantage sur la course de 50 km aux points (appelée également « critérium ») et aux courses dans les vélodromes.



En compétition depuis seulement deux ans, Ryan a gravi les échelons rapidement. Il adorait faire du vélo avec ses amis et un jour, en naviguant sur Internet, il a appris le fonctionnement des différents niveaux de compétition. Il a également visité le site Internet de l'Association des sports des Sourds du Canada (ASSC) et c'est ainsi qu'il a su qu'il existait des jeux sourdlympiques d'été. Il est entré en contact par courriel avec Brandford Bentley pour lui signifier son intérêt de participer aux jeux.

Lors de la première compétition de Ryan, en Colombie-Britannique, Brandford Bentley était présent afin d'en savoir plus sur cet athlète. Il a été agréablement surpris puisque Ryan a terminé en deuxième place. C'était le début d'une grande aventure car, à la fin du mois de septembre 2004, Ryan a reçu une lettre lui confirmant sa qualification aux jeux.

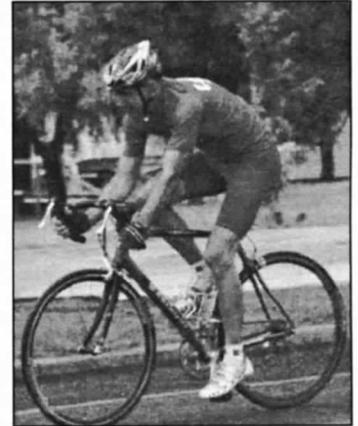
Pourtant, il a hésité. «Je n'étais pas sûr d'y arriver, il ne restait pas beaucoup de temps pour me préparer», raconte-t-il. Heureusement que son épouse a mis le poing sur la table et lui a fortement recommandé de participer. Tout en travaillant en entretien paysager, Ryan s'est entraîné tous les soirs pendant trois mois. De plus, en adhérant à un club de cyclisme professionnel, Ryan a effectué dix sprints par jour durant huit samedis. «Je me suis donc beaucoup amélioré avant de venir ici», affirme-t-il.

Pour les deux courses des 10 et 12 janvier, Ryan souhaitait récolter une médaille. Le jeune homme de 24 ans aimerait poursuivre son entraînement en vue d'améliorer son temps au contre-la-montre et prendre de l'expérience en participant à des compétitions régionales. Présentement au niveau 4 en compétition, Ryan aimerait atteindre le premier niveau. Mais comme il le dit si bien : «Je prends une année à la fois !»

### L'expérimenté

Le contre-la-montre de Jean-Marc a été plus difficile. Il a effectué un départ canon qui lui a permis de prendre de l'avance et, au milieu de la course, il a ressenti des douleurs musculaires dans une cuisse. La deuxième moitié du contre-la-montre a été souffrante pour Jean-Marc, mais il a franchi la ligne d'arrivée la tête haute.

Le Québécois fait un retour à la compétition après 30 ans d'absence et il en est à sa deuxième participation aux jeux sourdlympiques. De 18 à 22 ans, il a pris part à quelques épreuves et à ses premiers jeux sourdlympiques d'été en Suède. En recommençant l'entraînement au début de la saison 2004, Jean-Marc avait un but. «Il n'y a pas de cyclisme au Canada, je voulais essayer d'encourager d'autres Sourds à faire du vélo de compétition», explique-t-il. En d'autres mots, Jean-Marc veut montrer l'exemple.



Depuis 1985, il n'y a plus de conseil d'administration pour le cyclisme au sein de l'ASSC et Jean-Marc souhaite en créer un nouveau et y participer activement. Pour cela, il faut de bons athlètes et de bons entraîneurs, ce qu'il a trouvé en la personne de Svetlana Mintianskaia. «J'ai cherché longtemps, mais j'ai trouvé la bonne !» Jean-Marc et Svetlana travaillent ensemble depuis environ quatre mois. Selon le Québécois, Svetlana sait ce qu'elle veut et elle prépare bien les jeunes athlètes. «Je suis satisfait de mon entraînement avec elle. Elle impose une discipline et elle sait ce qu'il faut faire.», souligne-t-il.

La grande force de Jean-Marc réside dans sa puissance et il préfère le contre-la-montre, car il peut utiliser cette qualité à son avantage. Après les jeux, Jean-Marc et Svetlana se concentreront sur l'entraînement en vue des Championnats du monde de 2006 en Californie. «Mais avant de reprendre l'entraînement, je vais me reposer un peu !», soutient Jean-Marc. Permission accordée, il le mérite bien !



## Places disponibles

**Qui :** Enfants sourds de 18 mois à 5 ans

**Quand :** Dès maintenant • **Prix :** Place à 7\$ par jour

► Possibilité de temps partiel à 2 ou 3 jours par semaine ou temps complet à 5 jours par semaine.

► 2 collations et 1 repas inclus.

► Activités stimulantes et amusantes élaborées à partir des programmes du Ministère et adaptées au besoin des enfants sourds.

Évolution de l'enfant dans un double bain linguistique par le contact quotidien avec des éducatrices sourdes et des éducatrices entendantes : donc utilisation de la LSQ et du Français. Les services de l'Institut Raymond Dewar sont aussi disponibles à votre demande.

**Informations et inscriptions : Marthe Lacroix**

Jardin des Renards • CPE Lafontaine

3740 rue Berri, Montréal, Qc

TÉL.: 845-7570 ou 842-9099 • Fax.: 845-9365



## 5e Jour de compétition

Par Dawn Jani BIRLEY (11 janvier 2005)



Plusieurs peuvent se demander comment une personne de haut calibre s'est retrouvée ici pour entraîner l'équipe de quilles. Ce sont les premières Sourdlympiques de Sandra Lowe, de l'Ontario, qui a accumulé dix-sept médailles en douze ans au sein de l'équipe nationale canadienne. Quand on lui demande pourquoi elle a choisi les quilles, elle répond : «Je n'ai pas choisi les quilles, c'est elles qui m'ont choisies!» Elle a joué à la balle-molle de 10 à 27 ans avant de fonder une famille. Quand son fils a eu six ans, son mari l'a

convaincue de jouer aux quilles. Au début, c'était seulement pour le plaisir de socialiser jusqu'à ce que quelqu'un dise à Sandra qu'elle détenait des habiletés de niveau national. Dix ans plus tard, elle faisait partie de l'équipe nationale. Elle a découvert qu'elle aimait pratiquer un sport individuel parce qu'elle pouvait se concentrer sur elle-même et sur son jeu. «Aux quilles, la performance dure 30 secondes parce que je peux déterminer ma position et tout faire comme il le faut, mais une fois que j'ai lâché la boule, je n'ai plus aucun contrôle.», explique-t-elle.

Elle est entraîneure depuis trois ans et son expérience comme joueuse est un atout majeur car elle sait ce que ça prend pour atteindre un niveau supérieur et être compétitif à l'international. Elle explique que : «Jouer chez soi est plus facile parce que, vous savez, l'industrie des quilles veut contenter tout le monde. Les gens viennent seulement pour jouer aux quilles et s'amuser. Dans les

compétitions internationales, la surface est huilée et la présence d'huile affectera la manière dont quelqu'un jouera.» Il faut qu'un joueur soit habile pour s'adapter à toutes les surfaces de jeu et à toutes les conditions. De plus, les entraîneurs expérimentés comprennent les émotions, l'entraînement et la sagesse requise dans le monde des quilles pour avoir du succès. Cela peut avoir l'air facile, mais cela ne l'est pas! Sandra entraîne principalement l'équipe nationale féminine, mais elle aide aussi à entraîner l'équipe masculine.

Être entraîneure aux Sourdlympiques est une expérience formidable pour Sandra qui affirme avoir de nouveaux points de vue et une nouvelle façon de voir les gens. Entraîner des athlètes sourds est différent de l'entraînement de personnes entendant. Le style d'entraînement avec les personnes entendant est plus pointu et on va droit au but alors que les habiletés des quilleurs sourds sont diverses. Il a donc fallu adapter la méthode d'entraînement pour répondre aux besoins de l'équipe. Sandra ajoute : «Ma patience s'est accrue». L'entraîneure a été trouvée par l'entremise d'une amie qui travaillait dans une boutique de quilles à Guelph, en Ontario. Lily Chin, la copine de George Halas, a demandé à Jane Vetro (la propriétaire de la boutique) si elle connaissait quelqu'un qui serait intéressé à entraîner l'équipe de quilles des Sourds. En fait, oui, Jane connaissait quelqu'un ! Sandra a accepté de rencontrer George et Lily ainsi que d'autres quilleurs sourds. Ensuite, elle est allée à Vancouver pour les essais de l'équipe nationale canadienne des Sourds et le reste fait l'histoire.

La discipline des quilles des Sourds au Canada est encore jeune. Espérons que Sandra restera pour aider au développement d'un programme plus fort. Alors, si vous connaissez de jeunes candidats, encouragez-les à s'impliquer car il y a encore de bonnes chances de former de fortes équipes masculines et féminines.

Dernière chose, Sandra a appris ses deux premiers signes... allez lui demander ce qu'elle a appris !

## HOLLY-MARIE veut être championne !

Par Claudia LAROUCHE (11 janvier 2005)

Holly-Marie Lanteigne n'a que 14 ans, mais elle sait déjà ce qu'elle veut ! Elle nage depuis qu'elle est petite et elle pratique sa discipline sérieusement depuis seulement quatre ans en tant que membre d'un club de natation. Elle participe à des compétitions locales depuis l'âge de 11 ans.

En naviguant sur le site Internet de l'Association des sports des Sourds du Canada (ASSC), l'adolescente y a vu la tenue des 20es Jeux sourdlympiques d'été et elle s'est mise à l'entraînement en vue d'y participer. Objectif atteint ! Cependant, elle ne s'en contentera pas, elle souhaite gravir les échelons. Tout d'abord, sa présence aux jeux lui permettra surtout de prendre de l'expérience ainsi que d'évaluer ses forces et ses faiblesses.

Lors de la finale B du 400 mètres style libre, Holly-Marie a amélioré son temps puisqu'elle est passée de 5:20,85 aux



qualifications à 5:19,29 ce qui lui a permis de terminer à la cinquième place. Une médaille serait possible à sa participation aux 21es Jeux sourdlympiques d'été de 2009. L'entraîneur de Brian et de Holly-Marie, Micheal Calcutt, dit que gagner ou non une médaille n'est pas ce qui est important. «Le niveau de compétition est assez élevé et cette expérience leur servira pour l'avenir.»

Dans son patelin, au Nouveau-Brunswick, Holly-Marie s'entraîne avec un groupe d'entendants et elle bénéficie des services d'une interprète pour ses pratiques. «Mon entraîneur a appris l'American sign language (ASL) pour moi, donc ça va bien !», explique-t-elle.

Son plus grand rêve est de participer aux jeux olympiques et d'établir un record mondial. «Si je réussis cela, peut-être qu'après, je changerai de discipline sportive. On verra.», affirme-t-elle. Lorsqu'elle aura terminé ses études secondaires, elle aimerait aller à l'Université Gallaudet pour étudier et pratiquer la natation en même temps.

Quant à son compatriote, Brian Sawyer, il a terminé au cinquième rang de la finale du 50 mètres dos avec un temps de 30,30 secondes. Tout comme Holly-Marie, Brian a amélioré son temps de 32 secondes par rapport aux qualifications du matin.

## PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue  
Richard Lamoureux — Claudette Hogue  
Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2  
Montréal (Québec) H2J 2X1  
Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax : (514) 597-2357

Près du métro Mont-Royal  
DEPUIS 37 ANS À VOTRE SERVICE



5000 rue d'Iberville, Montréal  
(Québec) H2H 2S6

Tél.: ATS : (514) 285-2229  
Voix : (514) 285-8877  
Fax : (514) 285-1443  
ATS : 1-800-853-1212

Courriel : sivet@cam.org

**Urgence : (514) 285-8555**  
(après les heures de bureau)



# LE CANADA À MELBOURNE ...FIN



## Entrevue avec l'entraîneure de cyclisme Svetlana Mintianskaia

Soumis par : Bradford Bentley

(13 janvier 2005)

**Q : Quand et comment êtes-vous devenue l'entraîneure de Jean-Marc ?**

R : J'ai rencontré Jean-Marc par hasard alors que j'assistais à une course à Laval, au Québec, en août 2004. Pendant la course, j'ai remarqué Jean-Marc. Sa femme se trouvait près de moi. En discutant avec elle, elle a mentionné que son mari avait besoin d'un bon entraîneur. C'est donc comme ça que j'ai été intéressée à entraîner Jean-Marc.

**Q : Selon vous, Jean-Marc était-il prêt pour le niveau sourdlympique ?**

R : Il est fort et prêt à prendre sa place aux Sourdlympiques. Je ne sais pas ce que cette place sera, parce que je ne connais pas encore le niveau de compétition aux Sourdlympiques.

**Q : Qu'avez-vous fait pour préparer Jean-Marc aux Sourdlympiques ?**

R : Nous avons modifié sa nutrition, spécialement pour l'athlétisme. Nous avons implanté des tactiques et utilisé des techniques de cyclisme particulières pour les Sourdlympiques et pour l'avenir.

**Q : Aviez-vous une idée de ce que sont les Sourdlympiques ?**

R : Non, mais j'en avais entendu parler par la Fédération de cyclisme durant les Championnats nationaux de cyclisme féminin de 2003.

**Q : De combien de temps disposiez-vous pour préparer Jean-Marc ?**

R : J'ai préparé le plan d'entraînement et l'ai implanté en septembre 2004. Nous avions, en fait, trois mois seulement pour préparer Jean-Marc avant qu'il ne vienne à Ballarat en décembre pour continuer son entraînement par lui-même. Nous continuerons à travailler ensemble à l'avenir.

**Q : Depuis votre arrivée à Ballarat, vous avez rencontré Ryan Mac Donald. Avez-vous l'impression qu'il était prêt pour le niveau de compétition des Sourdlympiques ?**

R : De ce que je sais, Ryan a travaillé fort pour se préparer sérieusement comme cycliste au cours des deux dernières années. Lorsque je l'ai rencontré la première fois à Ballarat, j'ai testé ses habiletés et, à la suite de mon analyse, j'ai déterminé qu'il terminerait dans les quinze premiers.

**Q : Je crois que c'est une première fois pour vous aux Sourdlympiques, qu'en pensez-vous ?**

R : Je suis très excitée et impressionnée par le calibre des athlètes sourds, particulièrement au cyclisme. La cérémonie d'ouverture a été une expérience riche en émotions pour moi et j'ai été impressionnée. Je suis tellement heureuse de ce que je vois ici, que je veux donner mon 100 % au développement des sports, particulièrement du cyclisme, aux communautés sourdes du Canada.



**Q : Les prochaines sourdlympiques d'été seront tenues en 2009 à Taipei. Si vous aviez le choix, que souhaiteriez-vous pour préparer l'équipe canadienne de cyclistes ?**

R : Premièrement, trouver des cyclistes qui sont prêts à s'engager dans un programme d'entraînement strict.

**Q : Que proposez-vous pour y arriver ?**

R : Je n'y ai pas encore vraiment réfléchi car je me concentre sur les Sourdlympiques. Cependant, je suis sûre qu'il y a plusieurs moyens d'y arriver. Par exemple : créer une association nationale de cyclisme des Sourds, développer un site Internet, contacter les écoles, les collèges, les universités et les associations sportives des Sourds. J'aimerais certainement travailler en étroite collaboration avec l'Association des sports des Sourds du Canada.

**Q : En terminant, parlez-moi de vous.**

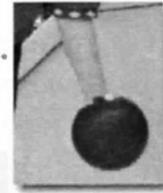
R : J'ai fait le Tour de France à deux reprises. La première fois, je me suis classée en 17<sup>e</sup> position. La deuxième fois, en 1992, j'étais en 3<sup>e</sup> position et j'ai eu un accident qui m'a brisé le dos. Cet accident a mis un point final à ma carrière de compétition.

**Q : La dernière question que je pourrais vous poser serait... êtes-vous une entraîneure certifiée ?**

R : Oui, je suis certifiée au niveau 3 pour le moment, et j'aurai le niveau 4 dans un mois.

*(Bradford)* Wow ! j'ai bien aimé vous interviewer. Au nom de l'ASSC, je vous souhaite bonne chance dans votre travail avec Ryan et Jean-Marc. J'espère aussi que vous continuerez de souhaiter travailler avec l'ASSC et pour le cyclisme en vue des prochaines sourdlympiques d'été.

*(Svetlana)* Merci, j'ai bien aimé relever le défi de travailler avec Jean-Marc et Ryan. Ce fut une expérience extraordinaire que de les connaître ainsi que les personnes sourdes en général. J'espère prendre un cours de langue des signes afin de mieux communiquer avec vous et les autres athlètes sourds.



## QUILLES

### Une équipe de plus en plus forte

Par Claudia LAROUCHE (14 janvier 2005)

Après la médaille de bronze remportée par George Halas en compétition individuelle, l'équipe de quilles s'est hissée en quatrième place lors de la finale. Il ne manquait que vingt points au Canada pour obtenir une médaille d'argent. De plus, George a participé au tournoi des Maîtres.

Est-ce là des signes précurseurs d'un avenir reluisant pour le Canada aux quilles ?

L'entraîneure, Sandra Lowe, et le chef d'équipe, Jacques Custeau, croient que l'équipe continuera de s'améliorer. « Je crois que le programme d'entraînement sera meilleur. J'espère aussi que nous aurons une équipe féminine canadienne, mais on verra », affirme Jacques Custeau.

Lorsque l'on demande aux membres de l'équipe des commentaires sur leur performance individuelle, la plupart en est satisfait. Sylvain Goyer et Gérard Labrecque ont dû s'adapter à la surface huilée avant de s'y sentir à l'aise. D'ailleurs, c'était la difficulté majeure tout au long des jeux sourdlympiques. Quant à George Halas, il est heureux de ramener une médaille à la maison. Sandra Lowe est fière de ses protégés et souligne qu'ils ont tous bien joué tant en compétition individuelle qu'en équipe.

Selon Jacques Custeau, l'important est de participer et d'avoir l'esprit d'équipe. Tous ont acquiescé à ces paroles. Prochain rendez-vous en 2009 ! ■



Les frères Halas et Gilles Gravel.

Association  
Montérégienne  
de la Surdit  Inc.

.....AMS

148, Jacques-Cartier Nord, bureau 26  
Saint-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 6B6  
Info : ATS et voix : (450) 358-1911  
Courriel : amsinc2@hotmail.com

CAF -SOURD



Bienvenue   tous!

Rencontre • Jeux • Jaser • LSQ  
Social Sourd • F te •  v nement  
Conf rence

1948-2005  
**57**  
ans

au  
service des  
personnes  
sourdes

## Centre Notre-Dame de Fatima



2464, boul. Perrot  
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec)  
J7V 8P4  
Téléphone : (514) 453-7600 ATS et voix  
Télécopieur : (514) 453-7601

Par Steven GRENIER, directeur des ventes et services

### Dégustation de vins et fromages

Le Centre Notre-Dame-de-Fatima vous invite à nouveau au Pavillon sur le Lac du Château Vaudreuil pour sa dégustation annuelle de vins et fromages.

Pour une quatrième année consécutive, l'événement sera présidé par **monsieur Michel Phaneuf**, auteur du Guide du vin. Ce dernier commentera les vins que vous aurez l'occasion de déguster.

L'activité se déroulera le jeudi le 19 mai. Nous vous attendons dès 18 h 30 pour l'accueil et l'apéritif. La dégustation comprendra quatre services (une sélection de quatre vins, 12 à 15 fromages différents/pâtés, pains et fruits).

Un encan silencieux et un encan conventionnel pour le bénéfice des activités du Centre se tiendront lors de la soirée. Vous aurez, entre autres, la chance de vous procurer des bouteilles de vin dédicacées ou encore, l'opportunité de monter à bord de l'avion personnel de monsieur Phaneuf (Cessna 172, posté à Saint-Hubert) et de faire un tour d'avion en sa compagnie.

Notez que toute la soirée se déroulera à la fois en langue des signes (LSQ) et à la voix.

Pour information et pour vous procurer votre/vos billet/s, demandez Daniel Ménard au (514) 453-7600 ou par courriel à [dmenard@centrendfatima.com](mailto:dmenard@centrendfatima.com)

Nous vous invitons à une visite virtuelle du Pavillon à <http://www.chateau-vaudreuil.com>

### Nouvelles du répit

Bonjour chers parents et chers amis du Répit du Centre Notre-Dame-de-Fatima. Le programme Répit est actif jusqu'au mois de juin et continue d'offrir des activités captivantes pour les jeunes. Ainsi, à chaque deux semaines, des enfants, des adolescents et quelques fois des adultes sourds, avec ou sans handicap associé, viennent s'amuser en cette période hivernale. Ils ont la chance de faire du ski de fond, de la raquette, de la glissade et plusieurs autres activités en compagnie de leurs moniteurs préférés. Les répits sont une occasion idéale pour les parents de prendre un petit repos et pour les jeunes de vivre un magnifique séjour, entourés de leurs amis. Nous espérons vous voir très bientôt! Contactez Mélanie, notre secrétaire, pour obtenir le calendrier annuel et pour vous inscrire au (514) 453-7600 (voix, ATS) ou par courriel à [info@centrendfatima.com](mailto:info@centrendfatima.com).



Photos : CNDF

### Un programme renouvelé

Eh oui, c'est maintenant le temps d'inscrire vos enfants au camp d'été. Nous vous offrons plusieurs séjours entre le 3 juillet et le 18 août. Nos programmes d'activités s'adressent aux enfants de 4 à 12 ans, aux adolescents de 13 à 17 ans et aux adultes déficients intellectuels. Le Centre offre également un service d'accompagnement pour les différentes clientèles. Vous devez faire une demande de formulaire auprès du Centre. Tout le personnel est formé pour communiquer en langue des signes (LSQ) ou en communication totale.

Un vent de nouveauté souffle sur le camp cette année! Nous vous proposons des camps de 3, 5 et 6 jours, ce qui vous donne la possibilité de faire des séjours selon vos besoins. Enfin, nous offrons, encore une fois cette année, le programme de formation en animation pour les 14-16 ans, d'une durée de deux semaines. Une occasion unique d'acquies des connaissances tout en s'amusant.

Outre les programmes spécialisés, toutes les clientèles peuvent profiter des activités régulières du camp : canot, kayak, tir à l'arc, cirque en plein air, écologie, arts, mini-golf, escalade, hébertisme, sports, natation... Plusieurs activités spéciales et thématiques sont aussi prévues au programme : grands jeux, soirée spectacle, barbecue en plein air, feu de camp...

Pour obtenir le tout nouveau dépliant et un formulaire d'inscription, communiquez avec le Centre au (514) 453-7600 (voix, ATS) ou par courriel à [l'adresse info@centrendfatima.com](mailto:info@centrendfatima.com).

Nous vous invitons aussi à visiter notre nouveau site web à [l'adresse www.centrendfatima.com](http://l'adresse www.centrendfatima.com). Vous trouverez plus d'information sur les activités du Centre.

### Calendrier des activités à venir

Répit Cabane à sucre du vendredi 8 au dimanche 10 avril;  
Répit de Pâques du jeudi 20 au dimanche 23 avril; Vins et fromages jeudi 19 mai; Répit fête de la Reine du vendredi 20 au lundi 23 mai; Portes Ouvertes dimanche 29 mai 2005. ■

## Le CAMO dévoile son cédérom

Par **Éric DAIGLE**  
Technicien aux communications

**Le CAMO pour personnes handicapées dévoile son cédérom pour les employeurs « Embaucher des personnes handicapées... Passez à l'action! »**

C'est sous la présidence d'honneur de monsieur Henri Massé, président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et en présence de plusieurs partenaires du milieu du travail, du milieu associatif des personnes handicapées et du milieu syndical que le Comité d'adaptation de la main-d'œuvre (CAMO) pour personnes handicapées dévoilait son cédérom Embaucher des personnes handicapées... Passez à l'action!

Destiné principalement aux dirigeants des petites et moyennes entreprises, cet outil de sensibilisation démontre aux employeurs que l'embauche des personnes handicapées est beaucoup plus facile qu'ils ne le croient.

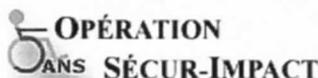
En plus de donner, à partir d'extraits vidéo, quelques exemples de réussite d'intégration en emploi, ce cédérom vise aussi à faciliter le repérage et l'accès aux ressources qui peuvent appuyer les employeurs dans leurs démarches d'embauche. Le contenu de cet outil d'information a été élaboré par l'équipe du CAMO, en étroite collaboration avec des organismes qui travaillent à l'intégration et au maintien en emploi des personnes handicapées. ■



Mouvement de création de  
ressources pour personnes sourdes



Service d'intégration professionnelle  
pour personnes handicapées



Le stationnement  
réservé, ça se voit!



1001, boul. Maisonneuve Est  
5<sup>e</sup> étage, B.P. 527  
Montréal (Québec)  
H2L 4P9



Téléphone : Voix (514) 526-0887  
ATS (514) 526-6126

Télécopieur : (514) 527-1028

Courriel : [letape@videotron.ca](mailto:letape@videotron.ca)

Site Web : [pages.infinet.net/letape](http://pages.infinet.net/letape)

## Suite du dernier numéro

Il y a quand même eu des hésitations quant à savoir si les pays adoptants accepteraient des parents sourds. On savait que la Chine était plus ouverte car il y avait déjà un papa en chaise roulante qui était parti chercher une petite Chinoise et qui était revenu au pays sans problème. Cependant, le Vietnam étant un pays socialiste, un peu comme la Chine, mais moins ouvert au handicap, nous avions des craintes. Nous avons pris le risque bien que notre projet pouvait s'avérer un échec. Notre personne-ressource nous a dit : « Du fait que vous payez notre contribution comme tout autre parent, il ne devrait pas y avoir de problème ». On nous avait proposé d'adopter des enfants sourds et dit que le dossier à traiter serait encore plus rapide, mais nous avons refusé. Nous voulions être dans la normalité, du fait que 90 % des parents sourds ont des enfants entendants.

Nous ne pourrions respirer et crier victoire que lorsque Simon aurait passé les frontières canadiennes. Pour moi, ce serait à ce moment mission accomplie. Je pourrais respirer et dire : « Voilà ! mon fils est arrivé au Canada et il est le nôtre à part entière ».

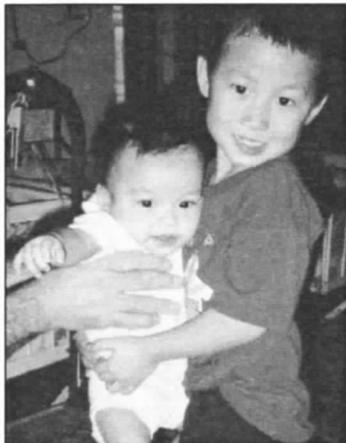
Lorsqu'on nous a confié Simon à l'orphelinat au Vietnam, il avait les yeux ronds. Il se posait plein de questions sur ce qui se passait. Il voyait de nouveaux visages, entendait une nouvelle langue et surtout il voyait des parents sourds. Il est resté de marbre en nous voyant et ne pleurnichait pas, ne réagissait pas. Même si on lui présentait un toutou pour le distraire, il restait figé. Il ne connaissait pas cette bébé-là. On nous avait dit que les enfants plus vieux avaient reçu une petite dose de calmant pour faciliter la transition. Après une semaine et demie de cohabitation, Louis a réussi à arracher un premier sourire à Simon. Louis a habituellement de la facilité à faire rire les enfants.

Avec l'expérience du premier, nous étions moins angoissés pour entreprendre une deuxième adoption, encore une fois au Vietnam. Nous demandions soit un garçon ou une fille, selon la première proposition qui se présenterait. Nous avons fait affaires avec Société Formons Une Famille. La philosophie est un peu différente de celle de Terre des Hommes qui fait affaires directement avec des orphelinats gérés par le gouvernement vietnamien. Société Formons Une Famille s'organise avec la Croix Rouge. Nous étions confiants que la durée d'attente serait la même, mais des événements incontrôlables dans le pays a retardé le moment de la proposition. Nous avons donc attendu deux ans avant que Yoan puisse arriver au Canada.

J'entrais souvent en contact avec la personne-ressource et prenais des nouvelles régulièrement à savoir où en était mon nom sur la liste d'attente. On peut dire qu'il n'était pas facile d'être « enceinte » pendant deux ans et de faire des projets à long terme, au cas où une proposition nous était faite. C'était quand même angoissant et désespérant. Nous nous étions dits que si rien ne se présentait avant l'été 2002, nous abandonnerions toutes nos démarches.

Comme notre bonne étoile nous guidait et nous écoutait, une proposition est arrivée sur la table en début de septembre 2002. Encore une fois, nous avons eu un choc. On nous proposait un petit garçon de trois mois et lorsque nous irions le chercher, trois mois plus tard, après toutes les tracasseries administratives, il aurait six mois. On s'attendait à avoir un enfant plus vieux. On se trouvait trop vieux et on n'avait pas vécu l'expérience d'un si jeune enfant. Serions-nous à la hauteur des attentes de l'enfant ? Quelle serait sa relation avec Simon ? Plein de questions sans réponse.

Encore une fois, la photo nous a fait craquer. Notre fils Simon n'était pas au courant de nos démarches et lorsque nous lui avons présenté la photo, il a spontanément dit : « C'est mon petit



Voici mon petit frère Yoan, semble dire Simon.

frère ! ». Je crois que c'était un besoin pour lui d'avoir une famille complète. Nous en avions les larmes aux yeux, car nous craignons une réaction négative de sa part. Il aurait pu se sentir menacé, perdre le monopole de l'attention familiale. Il nous a dit : « Nous allons le chercher tous les trois ensemble ». Sa réaction positive était un obstacle de moins.

Après avoir suivi les conseils de gens qui ont vécu l'adoption et qui ont amené l'enfant aîné de la famille avec eux à l'étranger, nous avons décidé d'amener Simon. Cependant, il devait entre-temps bien travailler à l'école.

Nous sommes donc partis au Vietnam durant les vacances de Noël et notre plus beau cadeau a été d'avoir Yoan avec nous le 25 décembre. Nous avons signé les papiers d'adoption cette journée-là. C'était un événement très spécial, car nous étions dans une région où il faisait beau et chaud et dans un environnement culturel différent (on ne fête pas la naissance de Jésus là-bas). Lorsque Yoan était dans nos bras, c'était un petit garçon tout souriant, riant de bon cœur. Le contact s'est fait très vite et les nounous pouvaient nous le confier en toute confiance, même si c'était leur préféré...

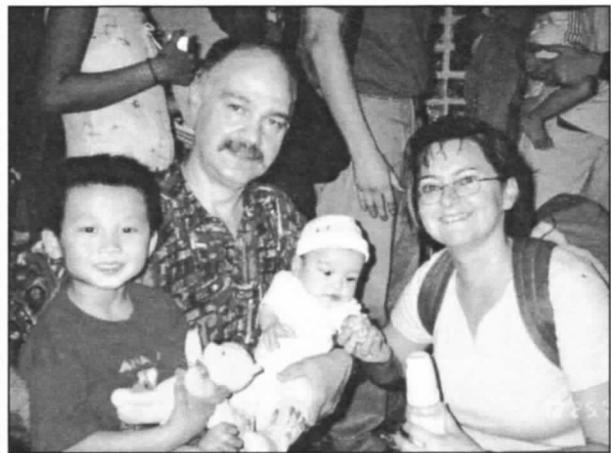
L'intégration des deux enfants au Canada s'est faite dans du « savon », soit très bien. Il n'y a pas eu de réaction négative. Il était certain qu'il y avait une adaptation à faire au climat, à la nourriture, mais rien d'alarmant. Nous devons apprendre notre métier de parents et savoir quand sévir lorsqu'il y avait quelque chose qui n'était pas correct. Il est certain que le deuxième s'est adapté plus vite que le premier, car il avait un modèle dans la maison. Le premier n'a pas eu la chance d'avoir un repère malgré le fait que je lui ai donné différents moyens pour s'acclimater et s'adapter auprès d'autres enfants et ainsi stimuler son langage verbal ou gestuel.

Notre expérience s'est avérée très positive malgré certaines craintes non fondées (trouble de comportement lié au manque d'affectivité, manque d'information sur les parents biologiques).

Si l'on gagnait le million, nous répéterions encore l'expérience de l'adoption et de la même manière. L'amour de deux bouts-choux égaye nos vies et nous apporte un gros rayon de soleil.

À tous ceux qui auraient des craintes, dites-vous que la vie vaut la peine d'être vécue et si l'on ne fait rien, on n'a rien. L'adoption, c'est comme un voyage d'aventure, ça peut nous apporter des surprises comme des déceptions, mais c'est le défi de la vie. ■

Photos : Famille Hébert-Gentile



Yoan a trouvé sa famille adoptive. Nous étions à l'orphelinat de Danang, gérée par la Croix-Rouge.



3000, chemin de l'Église  
Lac Kénogami (Québec) G7X 7V6  
Tél.: (418) 542-6797 (ATS)  
Fax : (418) 542-0493  
amic6797@videotron.ca

### Conseil d'administration 2004 - 2005

Gervais Larouche, président  
Nathalie Lapalme, vice-présidente  
Alain Rathé, trésorier  
Éric Lemieux, directeur général  
Daniel Boivin, directeur des loisirs



# Nouvelles du 3<sup>e</sup> Âge-Sourd

Par **Jacinthe AUGER**, coordonnatrice  
Photos : MANOIR CARTIERVILLE

**manoir cartierville**  **CENTRE DE JOUR ROLAND-MAJOR**

Centre de jour Roland-Major et Manoir Cartierville  
12235, rue Grenet, Montréal, QC H4J 2N9  
Heures d'ouverture du CJRM :  
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30  
Tél. et ATS : (514) 842-5816 • Fax : (514) 842-8210  
Métro Côte-Vertu — Autobus #64 Grenet  
Métro Henri-Bourassa — Autobus #69 Gouin Ouest

## Le nouveau directeur général est en poste

Depuis son entrée en fonction, le 10 janvier dernier, le nouveau directeur général, monsieur Daniel Corbeil, a visité les différents lieux qui composent le Centre de santé et des services sociaux (CSSS) du Nord de l'île et Saint-Laurent. Monsieur Corbeil a rencontré tous les groupes à l'interne, à savoir le personnel cadre, le personnel, les bénévoles, les conseils professionnels, les syndicats et les fondations. Chacune de ces réunions constitue un moment privilégié où M. Corbeil fait état du processus de mise en place du nouveau CSSS. Il prévoit rencontrer la clientèle bientôt.

Au moment d'écrire ces lignes, les étapes suivantes sont prévues quant à la mise en place de la réforme:

- Le 15 mars 2005 : le conseil d'administration se prononcera sur un projet d'énoncé de mission, de valeurs organisationnelles, une philosophie de soins et de services, de même que sur une proposition de nouvelle structure organisationnelle qui statuera sur l'encadrement supérieur.
- Après le 15 mars 2005 : les directions élaboreront leur structure de cadres intermédiaires à être adoptée par le comité de régie. Cette opération devrait se terminer vers la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai.

Nous espérons vous présenter, dans un des prochains numéros de Voir Dire, la situation plus détaillée du Manoir Cartierville au sein du CSSS du Nord de l'île et Saint-Laurent. Pour le moment, afin de rassurer certains d'entre vous qui nous questionnent quant aux services aux personnes sourdes, nous répondons que le meilleur est à venir puisque le dépliant promotionnel de notre nouvel établissement arborera le sigle international de l'accessibilité à la déficience auditive (l'oreille) à côté du nom du Manoir Cartierville. ■

## Le gouvernement du Canada appuie la création du site Internet de la Société canadienne de l'ouïe

Carolyn Bennett, ministre d'État (Santé publique) et députée de Saint-Paul, a annoncé aujourd'hui, au nom de Liza Frulla, ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine, l'octroi de 47 500 \$ à la Société canadienne de l'ouïe. Cet appui financier permettra à la Société de concevoir son propre site Web.

« Ce nouveau site Web fera appel à la technologie de pointe pour permettre aux Canadiens et Canadiennes de discuter de questions qui sont d'intérêt pour la communauté sourde, d'affirmer Dre Bennett. Les internautes, et plus particulièrement les jeunes atteints de surdité, pourront utiliser ce site pour partager leurs idées, leurs rêves et leurs valeurs ».

« Je suis ravie que la communauté sourde puisse bénéficier d'une plus grande présence dans Internet, de déclarer la ministre Liza Frulla. De tels projets, qui encouragent le dialogue et la communication sous toutes ses formes, sont essentiels si nous souhaitons édifier une société où tous les citoyens et citoyennes ont la possibilité de s'exprimer ».

Le site Web fera appel à une technique de liaison télévisuelle qui vient tout juste d'être mise au point. La technique SignED offrira une traduction écrite et précise du langage gestuel.

Le ministère du Patrimoine canadien apporte son aide financière dans le cadre du Fonds de la passerelle, qui fait partie de la stratégie de Culture canadienne en ligne. Cette stratégie encourage une présence canadienne dans Internet.

L'appui financier annoncé aujourd'hui était prévu au budget fédéral de mars 2004. ■

## Urgent... Inscription... Urgent... Inscription

Pour personnes Sourdes ou Malentendantes  
Centre de services Champagnat • Éducation des Adultes

— N'attendez pas... venez tôt ! —

**Demandez : Madame Eleonora Santini**

**(514) 596-3344 (ats)**

**(514) 350-8800, poste 8811 (voix/ats)**

## Quand? sur rendez-vous seulement

**Quoi?** Cours pour apprendre à lire, écrire et compter  
Cours de niveau secondaire

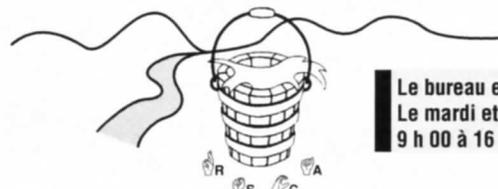
**Où?** Centre Champagnat  
5017, rue Saint-Hubert, Montréal  
(2 rues à l'est du métro Laurier)

 **Apportez votre certificat de naissance ou une pièce d'identité**

**Il y a tout un monde qui vous attend !**



Commission scolaire de Montréal



**Le bureau est ouvert à l'année  
Le mardi et le vendredi de  
9 h 00 à 16 h 00**

## Regroupement des Sourds de Chaudière-Appalaches inc.

12480, 1<sup>re</sup> Avenue Est, Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 2E1  
Tél.: (418) 227-8950 voix / ATS • Télécopieur : (418) 227-0942  
Courriel : rsc@globetrotter.net

# 5<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Plein air en VTT des Sourds du Québec



Par Luc CHARRON



➔ Souvenir des sorties en VTT au cours des cinq dernières années.



On reconnaît Luc Charron, l'organisateur du club, avec son VTT.

Le 29 janvier dernier, Plein air en VTT des Sourds du Québec célébrait fièrement son 5e anniversaire à l'Érablière de la Vieille Cabane de Saint-Damase, située dans les Cantons de l'Est. VTT signifie «véhicule tout terrain».

L'organisme a débuté avec seulement quelques adeptes de véhicules à quatre roues et, aujourd'hui, il en compte 44. Ses administrateurs espèrent que tous les propriétaires sourds de VTT feront un jour partie de l'organisme. Tous sont les bienvenus.

On peut devenir membre pour seulement 10 \$ par année. L'adhésion à l'association permet de participer aux randonnées et de recevoir des informations sur les activités à venir.

Les activités en VTT ont lieu tout au long de l'année, peu importe la saison, mais toujours selon les conditions de terrain. Les randonnées sont d'environ 100 kilomètres par jour. Lors des randonnées, les adeptes de VTT qui aiment la forêt ont parfois aperçu des animaux sauvages.

Si vous souhaitez plus d'informations, veuillez entrer en contact avec :

**Luc Charron**

ATS : (450) 628-6025

Télécopieur (450) 628-6028

courriel :

[luc\\_charron@hotmail.com](mailto:luc_charron@hotmail.com)

ou **Serge Bergeron**

ATS : (514) 352-3479

Télécopieur : (514) 352-5979 ■

Photos : Plein Air en VTT des Sourds du Québec

## Nouvelles du CLSM

par Guy FREDETTE, secrétaire

### Visite au ministre Pierre Pettigrew

Le 25 février dernier, le député de Papineau et ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, invitait ses concitoyens à le rencontrer lors de l'activité annuelle de portes ouvertes au bureau de sa circonscription. Le but de cette journée était d'échanger avec le ministre. Quelques membres du conseil d'administration du CLSM en ont profité pour rencontrer le ministre. Ils étaient accompagnés de la conseillère du district de Jarry, Anie Samson.



En avant, au centre, Mme Emilia de Iacovo, adjointe du député, quelques membres du conseil d'administration du CLSM. À droite, M. Paolo V. Tamburello, président de l'arrondissement. Et Frank Venneri du district Jean-Rivard.

Photos : Guy FREDETTE



Les trois barmans bénévoles, Carl Giroux, Carmen Plante et Denise Girouard, sont tout sourire pour la photo-souvenir.

### Qui sera le prochain secrétaire du CLSM ?

Le 27 février, près de 80 membres étaient présents lors de l'assemblée générale annuelle. Après quinze années à titre de secrétaire, **monsieur Guy Fredette** a annoncé qu'il ne serait plus candidat à un poste au conseil d'administration. M. Fredette, qui réfléchira à son avenir, continuera toutefois de s'occuper des archives du CLSM.



### Tous les mardis...

Le CLSM organise un souper et une popote roulante. Les membres apprécient ce souper et y participent régulièrement. On voit, sur la photo, quatre bénévoles : Yolande Dupuis, André Bélanger, Claudette Bélanger et Paul Asselin qui ont servi les repas.



### La Saint-Valentin

Le 12 février dernier, le CLSM organisait une fête pour la Saint-Valentin. Une centaine de participants se sont déplacés pour cet événement. Suzanne Vézina et Claudette Bélanger ont organisé cette soirée avec succès.



### Café Internet

Vers la mi-février, le CLSM inaugurerait son café Internet logé dans ses locaux. Ce nouveau service permet aux personnes sourdes de se familiariser avec Internet. L'horaire du café est affiché à l'entrée du local.

Madame Blanche Bergeron a été embauchée à titre de responsable du café. ■



Les membres du comité Internet du CLSM. De gauche à droite : Yvon Mantha, coordonnateur de l'APVSL, Blanche Bergeron, responsable, Azaria Vézina, remplace Arthur LeBlanc qui est en congé de maladie, Réjean Brisebois, responsable des finances. Les activités du café Internet sont financées par une subvention d'Industrie Canada.



# Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)

par Guy FREDETTE, secrétaire

## Au Manoir Cartierville

Le 16 janvier dernier, le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) organisait son annuelle fête de Noël pour personnes âgées sourdes du Manoir Cartierville.

Une réunion régulière a eu lieu avant la fête. ■



Le Père Noël et la fée des étoiles, Carmen Bolduc, se posent pour la postérité en compagnie de Marc-André Wilhelmy en fauteuil roulant.

## La distribution des paniers de Noël



André Leboeuf, membre du Club Lions, a fait don de 40 dindes, en compagnie des bénévoles André Lamoureux et Jean-Louis Leboeuf.

Photos : Guy FREDETTE



Les bénévoles ont classé, par nom, les boîtes de vivres à être distribuées aux démunis.



Sylvie Marleau a remercié le Club Lions pour son don qui servira à défrayer le coût des activités pour personnes âgées.



Les aînés regardent attentivement le nom des gagnants des tirages.



Après la fête, les membres du Club ont distribué des boissons gazeuses, des biscuits et des friandises aux aînés. Tous étaient bien heureux.



Le prêtre Paul Leboeuf était heureux d'amasser des boîtes de nourriture à distribuer aux personnes sourdes démunies de la région de Montréal.



## CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

Visite au Manoir Cartierville - Vente de gâteaux aux fruits, de lapins en chocolat  
Journée spaghetti - Épluchette de blé d'Inde - Cochon braisé, etc.

**LION Roland BOLDUC**, président 2004-2005

(514) 453-1266

(514) 453-8766

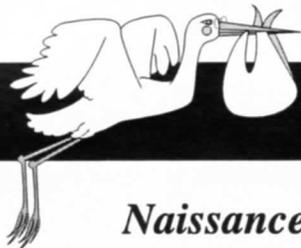
Courriel : rolandbolduc@videotron.ca



8146, rue Drolet  
Montréal (Québec) H2P 2H5

\* Si nécessaire par le SRB  
1 800 855 0511

**Vous pouvez devenir membre du Club Lions.**



## Naissances, mariages et décès



### Décès

À l'hôpital du Sacré-Cœur, le 5 décembre 2004, est décédée **Dame Rollande Blanchard-Barbeau** à l'âge de 79 ans. Elle laisse dans le deuil son fils François.

À Saint-Sylvère (Nicolet), le 24 décembre 2004, est décédé **monsieur André Thibault** à l'âge de 85 ans. Il laisse dans le deuil ses sœurs Fernande et Lilianne.

Au Centre Georges-Phaneuf, le 30 décembre 2004, est décédée **Dame Marie-Rose Roman** à l'âge de 102 ans. Elle était l'épouse de feu Alcide Poirier. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Marie-Anne (feu Philibert Audette), Yvette (Paul Samoisette), Réal (Nicole Choquette, feu Aimé (Murielle Thibodeau), treize petits-enfants, douze arrière-petits-enfants et sa sœur Marie-Blanche. Elle était la grand-mère de Luc et Gilles Poirier de Saint-Jean-sur-Richelieu.

À Sainte-Épiphanie dans Lanaudière, le 14 janvier, est décédée **Dame Denise Juteau** à l'âge de 45 ans. Elle laisse dans le deuil sa sœur Louise.

À LaSalle, le 15 janvier, est décédé **monsieur Richard Salkas**.

À son domicile, le 25 janvier, est décédé **monsieur Richard Gagné** de Beauport à l'âge de 53 ans des suites d'une longue maladie. Il laisse dans le deuil sa fille Sophie, sa mère Rollande Pérusse (Philippe Gosselin) et feu son père, Yvan Gagné.

Au Lac-Mégantic, le 21 février, est décédée **Dame Isabelle Gendron-Laplante** à l'âge de 82 ans. Elle laisse dans le deuil sa sœur Ursule.

*(Erratum)* À l'hôpital de Saint-Georges-de-Beauce, le 13 décembre 2004, est décédée **Dame Laurette Lebel-Champion** de Saint-Zacharie à l'âge de 77 ans. Elle était la mère de Ghislain et Carmen. Elle laisse dans le deuil neuf enfants, 23 petits-enfants, cinq arrière-petits-enfants, trois belles-sœurs ainsi que ses meilleurs amis.

*Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.*

### Pèlerinage des Sourds

Le pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine aura lieu **le dimanche 15 mai**. Il y aura messe la Basilique à 11 h 15.

Le pèlerinage à l'Oratoire Saint-Joseph aura lieu **le dimanche 5 juin**, avec messe à la Basilique à 9 h 30. Bienvenue à tous.

### Paniers de Noël et réveillon

Par Paul LEBOEUF, prêtre

Le Seigneur est bon. Cette année encore, grâce aux nombreux donateurs et bénévoles, 98 foyers sourds ont pu vivre un meilleur temps de Noël et une centaine de personnes seules ou démunies ont goûté à un chaleureux réveillon de Noël.

Merci, grand merci aux bénévoles, aux nombreux donateurs, et spécialement au Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) pour ses 40 dindes, ainsi qu'au personnel fédéral du ministère de la Justice du Complexe Guy-Favreau qui s'est occupé, encore une fois, de dix-huit paniers.

Le Seigneur vous aime et vous le remettra au centuple. Je vous bénis. ■

## Le Service relais Bell vous informe



### Liste à jour des centres 911 du Québec

Il est impossible pour le comité d'obtenir une liste à jour des services 911 du Québec qui est confidentielle. Toutefois, le CQDA, qui est responsable du comité 911/ATS, écrira une lettre au directeur de l'Association des centres 9-1-1 du Québec demandant sa collaboration afin d'atteindre le plein accès à tous les centres 911 aux utilisateurs d'ATS.

### Sondage SRB (octobre 2004 à janvier 2005)

Les commentaires reçus suite aux sondages portent sur :

► Le délai d'attente pour l'accès au service à certaines périodes de la journée. La période entre 18 h et 21 h qui est très achalandée.

- La vitesse de frappe et les fautes d'orthographe
- La satisfaction des usagers

### Ligne commentaire

En 2004, 191 appels ont été faits à la ligne commentaire au Québec et portaient sur :

- l'attitude de l'agent (32 appels)
- l'accès (10)

- des félicitations (11)
- des questions de procédures et fonctionnement (118)
- de l'information diverses (77)

Pour faire un commentaire sur le service de relais de Bell, il suffit de laisser son message expliquant brièvement le motif de l'appel, l'heure, le numéro de téléphone appelé et le numéro de l'agent NORDIA impliqué. Il faut aussi laisser son nom et son numéro de téléphone afin que les responsables chez NORDIA puissent rappeler la personne.

ATS : 1-800-771-6179 • VOIX : 1-800-331-9948

Il est maintenant possible de faire aussi ses commentaires à l'aide du site Internet du SRB à [www.bell.ca/srb](http://www.bell.ca/srb). Des cartes aide-mémoire sont également disponibles sur ce site pour impression par les clients sourds/malentendants du SRB. Ces cartes, de format carte professionnelle, expliquent aux entendants comment utiliser le SRB pour communiquer avec la personne qui utilise un téléscripteur.

### Décision du CRTC concernant les ATS publics

Suite à la décision du CRTC demandant un accroissement des ATS publics, Bell est à la recherche de technologies compensatoires qui permettraient d'atteindre l'objectif d'accessibilité du CRTC, tout en étant moins coûteuses que l'ajout d'ATS aux téléphones publics. ■



# Association Sourds, Malentendants Centre du Québec inc.

140, rue des Forges, Drummondville, Qc J2B 8B2  
Téléphone : (819) 471-4889 voix, ATS, télécopieur  
Courriel : [asmcq@msn.com](mailto:asmcq@msn.com)

**C. A. 2004**  
Présidente : Claudette Vallée  
Vice-Président : Germain Raïche  
Trésorière : Carole Desainde  
Administrateur : Yves Bolduc

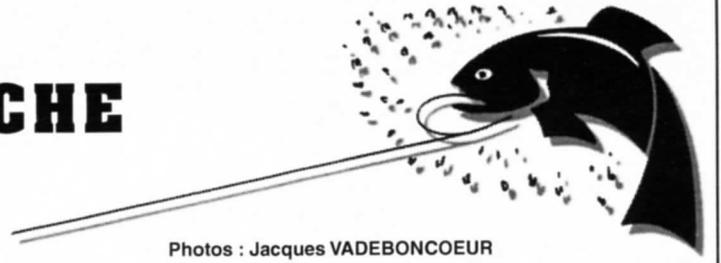
Administrateur : Martin Leblanc  
Administratrice : Marie-Josée Dupont  
Secrétaire : Isabelle Raïche  
Secrétaire adm.: France Leblanc



# CHASSE & PÊCHE

Avec Jacques VADEBONCOEUR

vadeboncoeur@moncanoie.com



Photos : Jacques VADEBONCOEUR

## Jacques Vadeboncoeur ouvre une pourvoirie

J'ai enfin réalisé mon rêve d'avoir une pourvoirie. L'ouverture officielle a eu lieu le samedi 22 janvier dernier à Brownsburg-Chatham sur la rivière des Outaouais et ce, par un mercure de près de moins 30 degrés Celsius, brrr...

Lors de cette journée spéciale, environ une centaine de personnes étaient présentes sur le site de ma pourvoirie, dont des invités spéciaux tels que la mairesse Lise Bourgault, Madame Claire Laurier de l'OPHQ et monsieur Daniel Forgues de la Fondation des Sourds du Québec.

Ce projet me trottait dans la tête depuis fort longtemps, mais c'est le lundi matin du 21 juillet 2003, au Palais des congrès de Montréal, lors du congrès de la Fédération mondiale des Sourds que j'ai vu une lumière au bout du tunnel. Ce matin-là, monsieur Gaston Forgues de la Fondation des

Sourds du Québec est passé près de mon kiosque et c'est là que la belle aventure a commencé... Mon projet a finalement vu le jour et c'est grâce, en grosse partie, à la Fondation des Sourds du Québec et je tiens à dire un merci bien spécial à messieurs Gaston et Daniel Forgues.

Je dois dire que la Fondation des Sourds du Québec a sa raison d'être et je souhaite qu'elle poursuive son œuvre afin d'aider d'autres personnes sourdes ou d'autres causes qui sont jugées valables et utiles pour la société et le bien-être des Sourds. J'en profite pour souhaiter un prompt rétablissement à monsieur Gaston Forgues qui a été hospitalisé récemment.

J'aimerais aussi remercier tous ceux et celles qui m'ont aidé de près ou de loin à concrétiser mon projet. Merci à vous tous. ■



De gauche à droite, Jacques Vadeboncoeur propriétaire de la pourvoirie, Daniel Forgues de la Fondation des Sourds du Québec et Lucie Renaud, coordonnatrice de la pourvoirie.



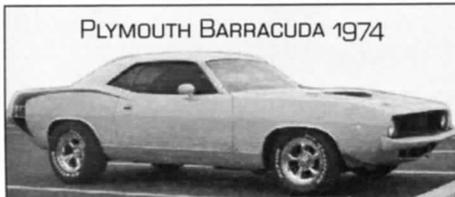
Vue d'ensemble de la foule.

## Exposition d'autos sports

Informations : jackalcharger@hotmail.com

TONY ET JOE CAMPISI

PLYMOUTH BARRACUDA 1974



**NSC** (National Sports Compact)

Samedi le 7 mai de 10 h 00 à 23 h 00  
Dimanche le 8 mai de 10 h 00 à 17 h 00  
Endroit : Stade Olympique de Montréal

**CAR-FEVER**

Samedi le 18 juin de 10 h 00 à 23 h 00  
Endroit : Napierville  
Autoroute 15 Sud - Sortie 21  
(En cas de pluie remis au 25 juin 2005)

## Une histoire de chasse intéressante

Par Céline MARTINEAU, Association des Sourds de l'Estrie

### Saviez-vous que Jocelyn Grenier a tué son chevreuil en un temps record de 45 minutes ?

En effet, Jocelyn est arrivé à Saint-Romain, qui se situe dans la zone 4, le 19 septembre dernier aux environs de 6 heures. Il était à peine installé qu'un chevreuil arrive tranquillement en regardant un peu partout pour vérifier s'il y a du danger.

Jocelyn n'a pu tirer sa flèche tout de suite puisqu'un arbre était dans son champ de vision. Jocelyn attendit patiemment que le cher

chevreuil soit à portée de flèche, puis décocha son tir qui atteint sa cible.

Sa prise fut une femelle qui pèse entre 180 et 200 livres.

Félicitations à Jocelyn qui a réussi une belle chasse en 2004. ■

Photo : ASE



**Association des Sourds de l'Estrie inc.**

Depuis 1968

Fondée en 1930 et incorporée en 1968

600, rue Woodward, suite 200, Sherbrooke, Qc J1G 1W3

**ATS : (819) 563-2313** avec répondeur en fonction 24 heures

Voix : (819) 563-1186 • Télécopieur : (819) 563-3476

**CONSEIL D'ADMINISTRATION 2004-2005**

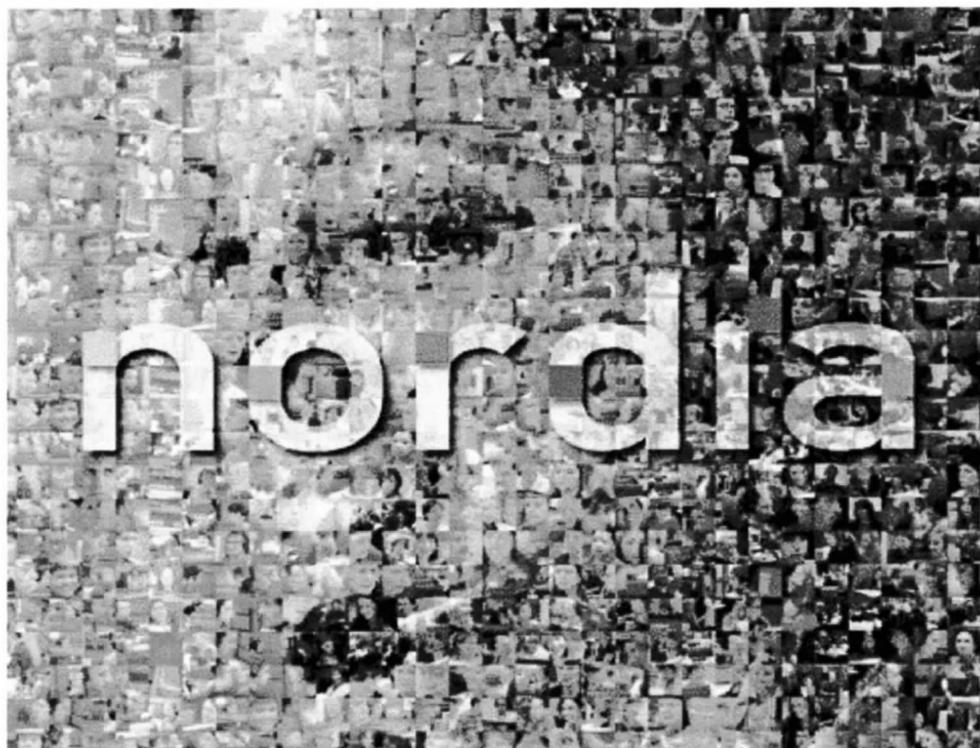
Raymond Vallières, président • Poste vacant, vice-président • Benoît Poulin, secrétaire

Dania Romero, trésorière • Marise St-Cyr, administratrice

Nathalie Lachance, administratrice • Melody Leprohon, directrice des loisirs

---

La réponse  
à votre appel



Chez Nordia, en tant que fournisseur de services relais, nous sommes heureux de vous assister dans vos besoins diversifiés et spécialisés de communication. Nordia offre aussi des solutions en gestion multimédia de la relation client.

**nordia**



3100, boul. de la Côte-Vertu, bureau 510  
Saint-Laurent (Québec), Canada H4R 2J8  
Tél. : 514.332.5888 • Téléc. : 514.332.9930  
[www.nordia.ca](http://www.nordia.ca)

---